



**REPUBLIQUE DU BENIN**

\*\*\*\*\*

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
(MESRS)**

\*\*\*\*\*

**UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI (UAC)**

\*\*\*\*\*

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION  
(FASEG)**

\*\*\*\*\*

Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de

**LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCE ECONOMIQUE**

\*\*\*\*\*

**OPTION :**

**ECONOMIE**

**FILIERE :**

**ECONOMIE-APPLIQUEE**

**THEME :**

**ANALYSE DE LA PRODUCTION DE  
L'ANANAS CAYENNE LISSE DANS  
LA COMMUNE DE TOFFO**

*Réalisé et présenté par :*

**Firmin S. BOGNINO**

**&**

**Prosper B. AMAHOUEDE**

*Sous la direction de :*

**MAÎTRE DE STAGE**

**Georges OGOUEDJI**

Responsable pour le Développement  
Rural de TOFFO

**DIRECTEUR DE MEMOIRE**

**Dr. AVOCE VIAGANNOU Fanougbo**

Enseignant à la FASEG

**ANNEE ACADEMIQUE : 2014-2015**

**Avril 2015**

## AVERTISSEMENT

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université d'Abomey-Calavi n'entend donner aucune approbation, ni improbations aux opinions émises dans les Mémoires. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

## **DEDICACE 1**

Je dédie le présent mémoire à :

- ❖ Mon père BOGNINOU Alphonse pour son soutien indéfectible et son inlassable effort pour l'avenir de ses enfants. Reçois ce travail comme les prémices de tes fruits et de tes efforts librement consentis ;
- ❖ Ma mère ASSOGBA Joséphine qui n'a cessé de m'encourager tout le long de mes études universitaires, trouve en cette œuvre le fruit de l'inaltérable mansuétude que vous avez eu pour moi et reçois le témoignage de ma profonde gratitude ;

Mes frères et sœurs pour leur soutien moral durant ma formation universitaire;

**Firmin S. BOGNINOU**

## **DEDICACE 2**

Je dédie ce mémoire en reconnaissance à :

- Ma maman HOUTON Mialé et à mon papa HOUENOU H. Adrien pour leur amour et les sacrifices qu'ils ont dû accomplir pour moi.
- A mes frères et sœurs, et à tous ceux qui me portent dans leur cœur.

**Prosper B. AMAHOUEDE**

## REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail a été possible grâce au soutien dont nous avons bénéficié de la part de certaines personnes. Bien qu'il ne soit pas possible de les remercier à la grandeur du service rendu, nous voudrions témoigner ici serait-ce notre profonde gratitude.

Ainsi, nous tenons à exprimer nos sincères remerciements :

- ❖ Au **Dr AVOCE VIAGANNOU Fanougbo**, notre directeur de mémoire qui a accepté superviser ce travail avec rigueur et dévouement. Trouver ici Monsieur l'expression de notre profonde reconnaissance ;
- ❖ A tout le corps enseignant de la FASEG et son personnel pour les loyaux services rendus ;
- ❖ A Monsieur **Georges OGOUEDJI**, notre maître stage pour le précieux temps sacrifié dans la direction de ce travail ;
- ❖ Aux honorables membres du jury, c'est un honneur que vous nous faites en acceptant d'apprécier ce travail. Nous restons persuader que vos critiques et suggestions ne feront que l'enrichir ;
- ❖ A Monsieur **Bernard AVOMAKPE**, chargé de la Documentation au CARDER Atlantique-Littoral pour son apport ;
- ❖ A tout le personnel du SCDA Toffo pour leur soutien et franche collaboration ;
- ❖ A tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce mémoire ;
- ❖ A tous nos camarades, pour la fraternité à jamais sceller entre nous.

## RESUME

Une variété d'ananas appartenant à la famille des *Broméliacées* a été étudiée dans la commune de Toffo (au sud-Bénin). La culture de l'ananas est perçue par le producteur comme une culture d'appoint qui se fait le plus souvent sur des superficies considérables. Notre étude a pour but d'analyser la mise en œuvre de la production d'ananas Cayenne lisse dans la commune de Toffo. Pour atteindre cet objectif, il a été retenu les hypothèses selon lesquelles la baisse des coûts des intrants agricoles entraîne un accroissement de la production de l'ananas Cayenne lisse et sa superficie emblavée explique significativement et positivement la quantité produite dans la commune de Toffo. Cinquante (50) producteurs, quatre (04) autorités locales et quatre (04) Agents du développement rural des arrondissements de grosse production de la commune ont été échantillonnés et enquêtés dans leur ménage et service. Des visites d'exploitations ont été effectuées.

Les résultats de notre étude ont révélés que les coûts des intrants et de la main d'œuvre ont un poids lourds sur la production de l'ananas Cayenne lisse et la superficie emblavée est un facteur déterminant du volume de production. Cette étude vient à point nommé afin de contribuer à l'amélioration des pratiques culturales pour une bonne productivité de l'ananas Cayenne lisse dans la commune de Toffo.

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>Alt-Lit.</b>	: Atlantique Littoral
<b>BM</b>	: Banque Mondiale
<b>CARDER</b>	: Centre Agricole Régional pour le Développement Rural
<b>CAPSE</b>	: Cellule Appui Planification et Suivi Evaluation
<b>CeRPA</b>	: Centre Régional pour la Promotion Agricole
<b>Ch/SD</b>	: Charge de la Statistique et de Documentation
<b>CNSS</b>	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
<b>DAER</b>	: Direction de l'Aménagement et de l'Équipement Rural
<b>DAF</b>	: Direction Administrative et Financière
<b>DDA</b>	: Direction Développement Agricole
<b>DG</b>	: Direction Générale
<b>DPFASA</b>	: Direction de la Promotion des Filières Agricole et de la Sécurité Alimentaire
<b>DPP</b>	: Direction de la Programmation et de la Prospection
<b>DT</b>	: Direction Technique
<b>ECOWAP</b>	: Département de l'Agriculture, l'Environnement et des Ressources en Ecologie (Politique Agricole Régionale)
<b>FAO</b>	: Organisations des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>FASEG</b>	: Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
<b>FCFA</b>	: Franc de Communauté Financière Africaine
<b>FMI</b>	: Fonds Monétaire International
<b>INSAE</b>	: Institut National de Statistique et d'Analyse Economique
<b>INRAB</b>	: Institue Nationale de Recherche Agronomique du Bénin
<b>LDPDR</b>	: Lettre de Déclaration de Politique de Développement Rural
<b>MAEP</b>	: Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
<b>MDR</b>	: Ministère de Développement Rural
<b>OCAD</b>	: Office de Commercialisation Agricole du Dahomey
<b>OCDE</b>	: Organisation de Coopération et de Développement Economique
<b>ONASA</b>	: Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire
<b>OPA</b>	: Organisation Professionnelle Agricole

<b>PDAC</b>	: Programme de Développement Agricole des Communes
<b>PDDAA</b>	: Programme Détaillé de Développement Agricole Africaine
<b>PED</b>	: Pays en Développement
<b>PIB</b>	: Produit Intérieur Brut
<b>PIP</b>	: Politique d'Investissement Public
<b>PNB</b>	: Produit National Brut
<b>PPMA</b>	: Programme pour la Promotion de la Mécanisation Agricole
<b>PSRSA</b>	: Plan Stratégique de Relance du secteur Agricole
<b>PVD</b>	: Pays en Voie de Développement
<b>RDM</b>	: Rapport sur le Développement dans le monde
<b>RDR</b>	: Responsable pour le Développement Rural
<b>RPCA</b>	: Responsable Communal pour la Promotion Agricole
<b>SADEA</b>	: Service Appui au Développement Entreprises Agricoles
<b>SADFAP</b>	: Service Appui au Développement des Filières Agricoles Porteuses
<b>SAFD</b>	: Service des Analyses des Filières et Démarches de Promotion
<b>SAGP</b>	: Service Administratif et Gestion Personnelle
<b>SASAN</b>	: Service d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
<b>SCDA</b>	: Secteur Communal pour le Développement Agricole
<b>SCR</b>	: Service Construction Rurale
<b>SDPA</b>	: Service Développement Promotions Agricoles
<b>SFIC</b>	: Service Formation, Information et Communication
<b>SMTA</b>	: Service Mécanisation et Technologiques Appropriées
<b>SONADER</b>	: Société Nationale Dahoméenne pour le Développement Rural

## **LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES**

Tableau 1 : Situation du matériel roulant du SCDA de Toffo.....	8
Tableau 2 : Forces, faiblesses, opportunités et menaces du SCDA de Toffo.....	9
Tableau 3 : Importance Economiques .....	24
Tableau 4 : Montrant le nombre de producteur enquêté.....	29
Tableau 5 : les systèmes de culture et leurs caractéristiques à Toffo.....	32
Tableau 6 : Répartition des coûts de production d'ananas par hectare.....	34
Tableau 7 : Bénéfice moyen du producteur.....	36
Tableau 8 : Matrice de corrélation.....	38
Graphique 1 : Evolution des deux variables.....	38
Figure 1 : Raisons du choix des producteurs pour la culture de l'ananas.....	30

## **SOMMAIRE**

INTRODUCTION.....	1
Chapitre 1 : CADRE INSTITUTIONNEL ET DEROULEMENT DU STAGE.....	3
1- Présentation générale du SCDA de Toffo.....	3
2- Les ressources.....	7
3- Déroulement du stage.....	8
Chapitre 2 : CADRE THEORIQUE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	11
2.1- Cadre théorique.....	11
2.2- Revue de la littérature.....	14
2.3- Démarche méthodologique.....	27
Chapitre 3 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	30
3.1- Choix de la variété.....	30
3.2- Les systèmes de culture de l'ananas.....	31
3.3- Adaptation du milieu à la culture d'ananas.....	32
3.4- Analyse de l'effet des coûts et bénéfice réalisé par chaque acteur de l'ananas.....	34
3.5- Etudes statistiques de l'évolution de la production et de la superficie emblavée de 1999 à 2013.....	37
3.6- Suggestions.....	39
CONCLUSION.....	41

## INTRODUCTION

Au Bénin, le secteur agricole contribue respectivement à hauteur de 36% pour la formation du PIB, 80% des recettes d'exportation et 70% des emplois. Sur les 11 millions d'hectares (ha) de surfaces disponibles au Bénin, un peu moins de 60% sont aptes à l'agriculture ; (Rapport atelier Bohicon 2008 et MAEP, 2006).

En effet, il y a 4,8 millions d'hectares de terres arables mais dont à peine 1 million d'hectares, soit 21% sont cultivés pour environ 400 000 exploitations agricoles (Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole, 2008). En raison des multiples problèmes que connaît le coton qui est la principale culture d'exportation du Bénin, une politique de diversification des produits agricoles a été adoptée par le gouvernement béninois à travers le schéma directeur de développement agricole et rural (Arouna et al, 2005). Ainsi on assiste au développement d'autres cultures dont l'ananas qui est actuellement le deuxième fruit tropical commercialisé dans le monde après la banane (TROPAGRI, 1998).

Ensuite, l'ananas est une culture d'exportation à l'image du coton et de l'anacarde au Bénin. Sa production en pleine expansion est principalement destinée aux marchés régional et international. Il appartient à la famille des broméliacées originaire d'Amérique. Découvert par Christophe Colomb en Guadeloupe en 1493 et au Panama en 1502, sa présence au Bénin remonte probablement à la période de l'esclavage (1708-1740) sous le roi AGADJA. La production intensive d'ananas a débuté en 1972 à l'initiative de sociétés privées dans le département de l'Atlantique au sud-Bénin (DOSSOU, 2001).

Enfin, la production est concentrée au sud-Bénin, plus précisément dans le département de l'Atlantique avec 147 000 tonnes soit 98% environ de la production nationale. Notons que l'ananas se cultive dans sept départements sur les 12 que compte le pays (SCDA Toffo, 2010).

Environ 50% de la production annuelle sont vendus sur le marché national (35% pour l'autoconsommation et 15% pour la transformation) et le reste est exporté dont : 2% vers l'UE, 8% en ananas séché exporté, 40 % vers le Nigéria, le Niger, le Burkina Faso, le Mali etc. (Sohinto , 2008).

Suivant les statistiques de l'INSAE et de l'ADEX en 2007, les exportations de l'ananas ont été de 2400 tonnes. Ces exportations concernent essentiellement l'ananas conventionnel.

La culture de l'ananas conventionnel contribue à une dégradation rapide du sol sur les terres de barre au sud du Bénin. Selon Floquet et al. (2001), les caractéristiques des terres de barre diminuent rapidement. Pour pallier à cette dégradation de la fertilité des sols, des initiatives combinées aux demandes du marché international ont été développées pour l'introduction de l'ananas. Pour faire face aux défis et les contraintes de l'agriculture béninoise, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques agricoles ambitieuses deviennent nécessaires.

Dans tout échange de produits agricoles, le producteur est un acteur-clé qui ne saurait être négligé. Vu le niveau actuel de la demande, la commune de Toffo arrive-t-elle à satisfaire les besoins en ananas ? En d'autres termes, quels sont les véritables problèmes qui se posent à cette filière pour l'amélioration de la production en quantité et en qualité de ce fruit ?

Pour répondre à ces questions, notre étude intitulée «Analyse de la production de l'ananas Cayenne lisse dans la commune de Toffo » tentera d'apporter quelques réponses à ses questions pour permettre à cette filière de jouer pleinement son rôle dans la relance de l'économie béninoise.

Afin de cerner les contours de ce thème, nous avons pris l'option de le développer en trois chapitres. Le premier chapitre renseigne sur le cadre institutionnel et le déroulement de stage, le deuxième chapitre traite l'aspect du cadre théorique et de la démarche méthodologie, puis enfin le troisième aborde la présentation et l'analyse des résultats de notre étude.

## **CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL ET DEROULEMENT DU STAGE**

Ce chapitre aborde d'une part la présentation de la structure de stage et d'autre part le déroulement du stage qui contient les travaux effectués, les difficultés rencontrés et les forces et faiblesses du SCDA de Toffo.

### **1- Présentation générale du SCDA de TOFFO**

Située à l'extrême Nord du département de l'Atlantique, la commune de TOFFO s'étend sur une superficie de 492 km<sup>2</sup> et est limitée au Nord par la commune de ZOGBODOMEY dans le département du ZOU, au Sud par la commune d'ALLADA, à l'Est par la commune de ZE et le lac HLAN et à l'Ouest par le fleuve COUFFO qui sert de frontière naturelle avec le département du COUFFO. Le SCDA de TOFFO apparaît comme l'une des plus importantes structures déconcentrées du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), qui intervient de façon efficace dans la promotion agricole au Bénin en générale et dans l'Atlantique-Littoral en particulier.

#### **1.1- Historique**

Les richesses agricoles constituent l'un des éléments les plus importants autour desquels se réalisent les grands échanges nationaux et internationaux. C'est pour cette raison que dans le souci de faire du secteur agricole une force motrice de développement, le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la pêche (MAEP) a mis sur pied des centres décentralisés dont la mission première est de promouvoir l'agriculture au Bénin.

Rappelons que le CARDER a toujours eu cette dénomination (Centre d'Action Régional pour le Développement Rural) depuis 1977. En effet ce centre a été renommé sous le nom de CeRPA (Centre Régional pour la Promotion Agricole) en 2004 et est redevenu CARDER (Centre Agricole Régional pour le Développement Rural) en 2013. Il est à remarquer que du CARDER au CeRPA ; du CeRPA au CARDER, les attributions n'ont pas varié fondamentalement. Les actions régaliennes continuent d'être les mêmes. C'est ainsi que l'ex-CARDER de TOFFO, CeCPA (Centre Communal pour la Promotion Agricole) est devenu SCDA de Toffo.

#### **1.2- Statut juridique**

La mission des SCDA est précisée par l'Arrêté 2005 n°1766/MAEP/D-CAB/SGM/DRH/SA du 04 Août 2005 portant organisation et fonctionnement des Secteurs

Communaux pour le Développement Agricole (SCDA) et du Centre D'Action Régional pour le Développement Rural (CARDER) de l'Atlantique-Littoral.

Ainsi, le Secteur Communal pour le Développement Agricole (SCDA) de Toffo est l'une des unités opérationnelles déconcentrées du Centre d'Action Régional pour le Développement Rural (CARDER) de l'Atlantique-Littoral et à ce titre il est chargé sous l'autorité du Directeur Général du CARDER Atlantique-Littoral, de la mise en œuvre des actions de promotion agricole et d'appui au développement local au niveau de la commune.

### **1.3- Mission**

Au titre de sa mission, le SCDA est chargé au niveau de la commune de :

Veiller à la mise en œuvre de la politique agricole propre à améliorer l'environnement économique et social des exploitations et des entreprises agricoles ; Appuyer le conseil communal dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan de Développement Communal (PDC) dans les secteurs relevant du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ; Accompagner les communautés et les entrepreneurs privés à formuler et mettre en œuvre les solutions techniques aux problèmes que posent leurs exploitations agricoles et les besoins en aménagement, en infrastructures rurales et en équipements agricoles ; Contribuer au suivi et à la coordination des interventions publiques et privées du secteur agricole ; Contribuer à l'inspection, au contrôle, à la réglementation et au suivi du secteur agricole ; Appuyer la mise en place, le suivi et le contrôle des normes techniques et des infrastructures rurales et des équipements agricoles ; Veiller à la gestion rationnelle des ressources naturelles renouvelables notamment de la flore, de la faune, des eaux ainsi que des sols ; Contribuer à la mise en œuvre de concert avec tous les acteurs publics et privés et les collectivités décentralisées, les mesures propres à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; Appuyer la diversification et la promotion des filières agricoles ; Appuyer les organisations professionnelles agricoles, les entreprises privées agricoles et les collectivités locales ; Aider les producteurs agricoles à se prendre progressivement en charge dans les domaines spécifiques de leurs activités ; Mener toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement aux activités ci-dessus ou de nature à favoriser leur développement local ; Recevoir et assurer toutes les délégations de pouvoir du Directeur Général du CARDER Atlantique-Littoral, dans son ressort territorial de compétence.

## **1.4-Organisation et fonctionnement**

### **✓ Organisation du SCDA de Toffo**

Le SCDA en tant que unité opérationnelle du CARDER comprend deux niveaux d'organisation : le centre du SCDA et la zone agricole. La commune de Toffo est découpée en quatre (4) zones agricoles que sont :

- Zone 1 : composée des arrondissements de Toffo-centre, Coussi et Agué ;
- Zone 2 : composée des arrondissements de Sey et Djanglanmè ;
- Zone 3 : composée des arrondissements de Colli, Houègbo et Damè ;
- Zone 4 : composée des arrondissements de Sèhouè et Kpomè.

Le SCDA de Toffo est dirigé par le RDR assisté d'une équipe de Techniciens Spécialisés (TSPV, TSPA, TSSSE, TSPH, TSIEC, TSAGRN) et d'un corps de contrôle composé d'agents communaux spécialisés en inspection et contrôle (ACCQCPV, ACIPV, ACCPA, ACCPH).

La zone agricole est le centre de vulgarisation ou de conseil agricole. Elle est animée par une équipe pluridisciplinaire de zone composée, pour la plupart, de : CGEA, CPV, CPA, CPH, CAGR, APCQCPV, APCPH, APCPA. Le CGEA coordonne les activités de la zone agricole.

### **✓ Fonctionnement du SCDA de Toffo**

Les fonctions essentielles assumées par le SCDA sont :

La définition et l'analyse de la politique agricole ; La coordination et la gestion du secteur agricole ; Le conseil agricole et de gestion ; La régulation et le contrôle.

Les priorités et axes stratégiques sont : La promotion des filières agricoles ; L'amélioration des systèmes de production et de la productivité ; L'accompagnement et l'appui à la production.

Compte tenu des fonctions essentielles du SCDA, des priorités et axes stratégiques, les rôles de chaque catégorie d'agent se résument comme suit :

#### **➤ Le Responsable de Développement Rural (RDR)**

Le RDR assure en liaison avec les techniciens spécialisés et autres collaborateurs, les responsabilités suivantes :

- L'élaboration en liaison avec les autres acteurs privés et publics et les élus locaux du plan d'action du SCDA ;
- L'élaboration et l'exécution des programmes annuels d'activités et d'investissement ;
- La gestion des ressources humaines et financières ainsi que celle du patrimoine du Centre ;
- La coordination et l'appui à l'élaboration des programmes d'activités de tous les techniciens spécialisés (TS) ;
- Le suivi appui conseil au personnel et à l'évaluation de ces performances ;
- La création, la mise en place et l'animation des divers cadres de concertation entre les différents acteurs ;
- La préparation en rapport avec les techniciens spécialisés, des micros - projets sollicités par les organisations professionnelles agricoles et l'appui à leur réalisation ;
- L'appui à l'élaboration et à l'exécution du volet agricole du plan de développement de la commune ;
- La coordination et le suivi de toutes les actions concernant la promotion agricole dans la commune ;
- L'élaboration des rapports périodiques d'activités et de divers documents d'analyse, de synthèse sur les activités du Centre.

➤ **Les Techniciens Spécialisés (TS)**

Les techniciens à l'exception du TSSSE, sont chargés d'appuyer, selon leur domaine de compétence, les équipes pluridisciplinaires de zone dans la recherche et le choix des solutions techniques aux problèmes identifiés sur le terrain et aux attentes des groupes socioprofessionnelles.

➤ **Le Technicien Spécialisé en Statistique et Suivi – Evaluation (TSSSE)**

Le TSSSE sous l'autorité du RDR et en collaboration avec les autres TS et divers agents spécialisés est chargé du suivi – évaluation des activités et des performances du secteur agricole et rural dans la commune.

➤ **Le corps de contrôle**

Le corps de contrôle est chargé sous l'autorité du RDR et la coordination opérationnelle des services techniques régionaux, d'assurer les fonctions régaliennes en matière de contrôle, d'inspection et de réglementation dans les domaines des productions végétale, animale et halieutique.

➤ **Les équipes pluridisciplinaires de zone et les agents de poste de contrôle**

Les équipes pluridisciplinaires de zone ont pour tâches d'identifier les besoins / contraintes des producteurs, de les analyser, de proposer les solutions les plus adaptées et d'aider ces derniers par les conseils techniques à améliorer la productivité de leurs exploitations agricoles.

Les agents de poste de contrôle, en assurant le relais des agents communaux spécialisés en inspection et contrôle, veillent à la mise en œuvre, chacun dans son domaine de compétence, de la politique de l'Etat à travers ses fonctions régaliennes en matière de contrôle, d'inspection et de réglementation dans les domaines des productions végétale, animale et halieutique, du contrôle de la qualité et conditionnement des produits agricoles ainsi que de la protection phytosanitaire. En cas de nécessité, ils sont impliqués dans l'organisation de campagne d'envergure et d'intérêt nationaux ou régionaux, et dans le domaine de conditionnement des produits agricoles.

## **2-Les ressources**

### **2.1- Ressources humaines**

Durant l'année 2012, l'effectif du personnel du CeCPA est composé de trente-cinq (35) agents techniques auxquels s'ajoutent un Gardien et un Chauffeur, soit au total trente-sept (37) agents dont une (1) femme et trente-six (36) hommes.

### **2.2- Ressources matérielles**

Nous avons comme ressources matérielles au SCDA Toffo :

Les bâtiments administratifs ; Le matériel informatique ; Le matériel et mobilier de bureau et de logement.

La situation du matériel roulant se résume dans le **Tableau N°1**

**Tableau N° 1:** Situation du matériel roulant du SCDA Toffo

N°	Désignation	Nombre	Etat de fonctionnement	Observations
1	Véhicule Pick up double cabine	1	Assez bon	Insuffisance d'entretien
2	Moto Marque PABLO 125-12	35	Assez Bon	

Source : SCDA de Toffo

Il est mis à la disposition de tous les agents techniques des motos afin qu'ils puissent accomplir convenablement leur mission.

### 2.3- Ressources financières

Les ressources financières se réparties comme suit :

Une dotation initiale du budget national d'un montant de deux cent cinquante millions (250 000 000) de francs CFA ;Des dotations annuelles du budget national pour le fonctionnement et l'équipement ;Des revenus des activités et prestations de service ; Des dons et legs ;Toutes aides extérieures ; Des produits financiers provenant du placement des fonds ; Ressources propres.

### 3- Déroulement du stage

Nous avons commencé notre stage au CARDER Atl/Lit. Dans son enceinte, nous avons été confiés à la DIFAOP qui, ensuite nous a affecté au SCDA Toffo où, notre stage a été fait.

#### 3.1- Travaux effectués

Au cours de notre stage, nous avons effectué des taches suivantes :

Entretien avec le chef Service de la Promotion des Filières Agricoles (c/SPFA) sur l'entreprenariat agricole ; Recherche documentaire dans la bibliothèque de la DIFAOP ; Entretien avec le Technicien Spécialisé en Production Végétale (TSPV) de toffo ; Orientation et échange avec le RDR Toffo sur l'élaboration du sujet de recherche ; Atelier de travail avec le TSPV sur le terrain ; Visite des champs d'ananas avec le TSPV.

### 3.2- Difficultés rencontrées

Des difficultés ont été enregistrées dans la réalisation de nos enquêtes. Nous avons été confrontés à la réticence de certains producteurs à répondre aux questions. Selon eux les retombées des résultats de différentes enquêtes auprès d'eux ne leurs sont souvent pas parvenues. Nous avons été également confrontés aux problèmes du choix du sujet de recherche, d'indisponibilité de certains producteurs pour la collecte des données et aussi des difficultés à accéder aux villages.

### 3.3- Forces, faiblesses, opportunités et menaces du SCDA de Toffo

Voici quelques forces, faiblesses, opportunités et les menaces du SCDA Toffo qui sont regroupés dans le tableau n°2.

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expériences des producteurs dans la production d'ananas (au moins 18 ans) ;</li> <li>- Bonne qualité des fruits d'ananas du Bénin</li> <li>- Les énormes potentialités agricoles, édaphiques et climatiques qui sont actuellement peu exploitées favorables à la culture d'ananas</li> <li>- Disponibilités des technologies améliorées rentables</li> <li>- Demande croissante et prix incitatif de l'ananas</li> <li>- Qualité de l'ananas béninois recherché à cause de ses qualités organoleptiques qui lui confèrent un babel</li> <li>- Projet de promotion de la mécanisation agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faibles accès aux équipements appropriés de transformation ;</li> <li>- L'ananas séché n'a pas encore un marché sur le plan national</li> <li>- Difficulté d'accès aux intrants spécifiques</li> <li>- Difficulté d'accès aux emballages</li> <li>- Absence de structure de conservation des produits</li> <li>- Insuffisance des connaissances techniques des producteurs</li> <li>- Inorganisation des producteurs et effet d'imitation</li> <li>- La non existence ou l'insuffisance d'unités de multiplication des rejets</li> <li>- Faible organisation des filières</li> </ul>

**Source** : Informations reçues sur le terrain

<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagement de l'Etat dans le processus d'organisation de la production</li> <li>- Les producteurs sont très actifs, nombreux et organisés en coopératives, associations ou groupements d'intérêt économique (GIE)</li> <li>- Disponibilité et accès à la terre</li> <li>- Marché national ouvert à l'ananas béninois</li> <li>- Existence de marchés frontaliers (Sèmè-Kraké, Hillakondji et Malanville) pour le transit de l'ananas béninois vers les pays voisins</li> <li>- Existence de port et d'aéroport pour l'exportation de l'ananas sur le marché international.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté d'accès de l'ananas béninois au marché nigérian</li> <li>- Tracasseries policières lors du transport</li> <li>- Déficit hydrique non compensé par irrigation</li> <li>- Les importateurs imposent leurs lois dans le secteur ou sont malhonnêtes</li> <li>- Non-maîtrise de la prévision de la demande du marché</li> <li>- Snobisme des consommateurs</li> </ul>

**Source :** Informations reçues sur le terrain

**Tableau N°2 :** Forces, faiblesses, opportunités et menaces du SCDA de Toffo.

## **CHAPITRE 2: CADRE THEORIQUE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE**

Ce chapitre du document aborde le cadre théorique utilisé pour l'étude à travers la problématique, les hypothèses de recherche et les objectifs ; ensuite traite la revue de littérature ; et enfin la démarche méthodologique correspondant à la collecte des données et les recherches du terrain.

### **2.1- CADRE THEORIQUE**

#### **2.1.1- Problématique**

L'ananas est un fruit fortement produit dans le département de l'Atlantique au Bénin. Mais sa production, sa conservation, sa transformation et son exportation souffrent de plusieurs maux. Les autorités en charge de cette filière et l'Institut National de Recherche Agronomique du Bénin continuent d'y chercher pour l'instant des remèdes.

Produit à 97% dans l'Atlantique et à 3% dans les départements du Zou, des Collines, du Mono et du Couffo, l'ananas est en tête de plusieurs autres produits cultivés au sud du Bénin (CARDER Atlantique-Littoral, 2012). Selon les statistiques de 2008 à 2012 du CARDER Atlantique-Littoral, il est surtout cultivé, en ordre décroissant, dans les communes de Zè, Abomey-Calavi, Allada, Tori-Bossito, Toffo, Kpomassè et Ouidah c'est-à-dire que l'ananas produit dans la commune de Zè est plus élevé que celui produit par la commune d'Abomey-Calavi ainsi de suite. Cependant sa production connaît depuis plusieurs années quelques handicaps, en l'occurrence trois grandes difficultés (GBASSI P. B. 2008). La première difficulté est, selon lui, la rareté des «rejets», c'est-à-dire la « semence » qui sert à la production de l'ananas. Un problème qui ne se constate, qu'au niveau de l'ananas appelé « Cayenne lisse », car l'ananas appelé « pain de sucre » ne souffre pas de cette difficulté. Son plant mère donne assez de rejets. Pendant que les paysans parviennent à obtenir sur un pied du « pain de sucre » 8 à 12 rejets, le pied de la « Cayenne lisse » ne produit qu'au plus 3 rejets. La seconde difficulté, qui est d'ailleurs la plus grande, c'est la cherté et la rareté des intrants spécifiques ou engrais phytosanitaires très importants pour la production de l'ananas. Il s'agit de l'urée et du sulfate de potasse. Ce dernier est d'ailleurs indispensable pour avoir des ananas de bonne qualité avec peu de fibres, d'un bon arôme et fermes pour résister aux éventuels chocs. C'est le sulfate de potasse qui permet aussi d'avoir un taux normal de sucre et une durée de conservation plus longue. Selon les explications de ce spécialiste de la filière, en raison de la défaillance de la politique nationale d'importation, il arrive des périodes où ces

deux intrants sont carrément inexistantes sur toute l'étendue du territoire. Ce qui agit sur la qualité de la production. Aussi, la cherté du sulfate de potasse par rapport à l'urée amène-t-elle la plupart du temps les producteurs, faute de moyens financiers suffisants, à n'acheter que l'urée. Ce qui se répercute automatiquement sur la production, car les ananas produits rien qu'avec l'urée sont de très mauvaise qualité, propos de GBASSI P.). Sur le marché, les prix de ces deux engrais sont de 12.000fcfa pour l'urée et de 16.000fcfa pour le sulfate de potasse. La dernière difficulté de production est que tous les producteurs ne sont pas informés de la nécessité de cumuler ces deux intrants à des proportions requises pour la production de l'ananas. Ils ne sont donc pas toujours formés dans « le plan de fumure » indispensable à l'obtention d'ananas de bonne qualité. Le non-respect de ce plan de fumure par les producteurs est donc causé par l'insuffisance d'appui-conseil à leur profit, c'est-à-dire de l'encadrement adéquat. Une insuffisance due notamment à un manque criard de personnel de métier susceptible de former ceux-ci en la matière. C'est ce qui ressort de « l'Analyse de la rentabilité économique des chaînes de valeur de l'ananas au Bénin » réalisée en juillet 2008 par le MAEP.

C'est d'ailleurs les raisons qui nous amènent, dans le cadre de notre étude, à nous intéresser à l'influence de cette politique sur les producteurs d'ananas Cayenne lisse à travers le sujet intitulé : « Analyse de la production de l'ananas Cayenne lisse dans la commune de Toffo ». Pour conduire à bien cette étude, il apparaît nécessaire de nous poser les questions suivantes.

- Quel est l'effet du coût des intrants sur la production de l'ananas Cayenne lisse dans la commune ?
- Comment la superficie emblavée explique la production de l'ananas Cayenne lisse dans la commune ?

### **2.1.2-Justification de l'étude**

Le choix de ce thème témoigne de l'intérêt que nous portons à la production agricole au Bénin en général et à la culture de l'ananas Cayenne lisse en particulier.

Ce choix porte également sur la nécessité de la dynamisation de la filière ananas au Bénin en général et dans la commune de Toffo en particulier. Cette dynamisation passe par la promotion de la filière ananas au Bénin. Cette filière possède d'énormes potentialités mais souffre d'une mauvaise organisation.

Cette étude aborde les différentes facettes de la production de l'ananas et les acteurs intervenant dans cette production. De même les différents coûts intervenants dans la production et l'évolution de la production et de la superficie emblavée sont étudiés. Enfin des suggestions sont faites pour faire de l'ananas une culture d'avenir.

### **2.1.3- Objectifs**

#### **➤ Objectif général**

Cette étude se propose d'analyser la production de l'ananas Cayenne lisse dans la commune de TOFFO.

#### **➤ Objectif spécifiques**

D'une manière spécifique, cette étude vise à :

- Analyser l'effet du coût des intrants agricoles sur la production de l'ananas Cayenne lisse dans la commune de Toffo
- Etudier l'évolution de la production de l'ananas Cayenne lisse en fonction de la superficie emblavée dans la commune.

### **2.1.4-Hypothèses**

Afin d'atteindre nos objectifs, les hypothèses suivantes sont formulées

**H1-** La baisse des coûts des intrants agricoles entraîne un accroissement de la production de l'ananas Cayenne lisse dans la commune de Toffo.

**H2-** La superficie emblavée explique significativement et positivement la quantité d'ananas Cayenne lisse produite.

## **2.2- REVUE DE LA LITTERATURE**

Dans cette partie nous passerons successivement en revue la notion de filière, l'état des lieux et des travaux empiriques sur la production d'ananas.

### **2.2.1- Notion de la filière**

Il sera étudié ici la généralité sur l'apparition et l'utilisation de la notion de filière, de filière agricole puis nous abordons quelques concepts découlant de la notion de filière agricole

#### **2.2.1.1- Généralités sur l'apparition et l'utilisation de la notion de filière**

La notion de filière s'est construite avec le temps et revêt différents aspects selon les auteurs et plusieurs approches sont utilisées pour la définir. Selon Garrouste (1984), ce concept n'est pas évident à appréhender puisque les notions sont aussi nombreuses que le nombre de chercheurs qui s'y intéressent. Le concept de filière a été amorcé par deux auteurs, Goldberg et Davis, en 1957 à Harvard. Ils ont utilisé une approche systémique pour analyser le complexe agro-alimentaire. Par la suite, Goldberg (1968) a complété cette analyse en l'appliquant à des produits (blé, soja, orange). Au départ, la filière permettait de décrire les différentes opérations nécessaires pour passer d'une matière première à un produit fini. Mais cette notion a, par la suite, connu des modifications au niveau de sa définition puisque l'on a considéré qu'elle ne pouvait se limiter à des successions d'opérations. Selon Morvan (1991), des auteurs ont enrichi ce concept en réfléchissant sur quatre thèmes qui leur semblaient importants :

**Le rôle des technologies :** ici, on veut insister sur l'importance de la technologie pour développer des systèmes de production. Les technologies utilisées ou pas au sein de chaque filière permettant notamment de comprendre des raisons de la réussite ou de l'échec du développement d'une filière.

**Le phénomène d'intégration :** il a été pris en compte surtout au départ par les auteurs anglo-saxons afin de mettre en évidence les liens pouvant exister entre les différents enchaînements du processus de production (synergie, complémentarité dans le cas où l'on observe un bon enchaînement).

**L'analyse des tableaux entrées-sorties (TES) :** permet de découper le système productif et de voir les liens et les relations entre les opérations. Enfin l'analyse des stratégies des firmes et surtout des groupes : là encore, on ne se limite plus à la description des phases de production mais on introduit la volonté d'atteindre une certaine efficacité économique.

Suite à l'évolution de la filière, aujourd'hui la notion de filière regroupe ainsi un ensemble d'éléments qui peuvent être regroupés selon trois approches : (i) L'approche technique, privilégiée par les ingénieurs : on revient ici à la première définition de la filière puisque l'on prend en compte la succession des opérations nécessaires pour la production mais en considérant aussi les techniques et progrès scientifiques qui peuvent intervenir au niveau de l'organisation ; (ii) L'approche financière : l'analyse de filière privilégie l'ensemble des relations économiques et comptables qui s'établissent lors du processus de production. On pourra alors, en privilégiant un niveau macroéconomique, prendre en compte le TES ou considérer à un niveau plus microéconomique la répartition de la valeur ajoutée entre les différentes opérations ; (iii) L'approche socio-économique : toute filière nécessite l'intervention d'un nombre plus ou moins important d'opérations. Les relations existant entre les acteurs de la filière doivent aussi être considérées au cours des opérations. La filière peut donc être définie comme une succession d'opérations permettant de produire un bien mais il faut aussi considérer l'ensemble des techniques et technologies nécessaires, les relations de complémentarité, le cheminement entre ces étapes, les résultats économiques, l'ensemble des acteurs ainsi que leurs stratégies et les relations (de complémentarité, de dépendance, de hiérarchie...) existant entre eux. En prenant en compte ces différents niveaux, elle forme alors un système. Du point de vue théorique on considère que l'analyse filière peut être expliquée surtout à partir de deux sources dans la théorie économique : l'économie industrielle et l'économie institutionnelle.

D'abord, le concept de filière est lié à l'économie industrielle. Selon Morvan (1991), parmi les notions les plus répandues de l'analyse industrielle moderne, la notion de filière de production est probablement celle qui, depuis le début des années soixante-dix, a connu un succès les plus évidents : outil d'analyse prestigieux d'une grande partie de l'Ecole Française d'Economie Industrielle, symbole d'une méthode qui prétend approcher de façon tout à fait originale à la réalité économique. L'analyse de la pensée industrielle remonte au 19<sup>ème</sup> siècle avec Marshall qui a développé de nouveaux concepts permettant de comprendre l'organisation du travail et de la production industrielle (économies d'échelle, théorie de l'équilibre partiel...). Mais l'économie industrielle n'a vraiment été reconnue comme un champ d'investigation qu'au cours des années trente, surtout aux Etats-Unis. En se basant sur une analyse systématique et sur la méso-économie, l'économie industrielle vient répondre aux insuffisances des approches micro et macroéconomiques. L'un des intérêts de l'économie industrielle est de mettre en relation l'analyse des comportements des agents et l'analyse

globale du fonctionnement des systèmes (macro économie, comptabilité nationale). La notion de filière peut être donc étudiée sur un plan microéconomique (analyse du comportement des agents) ou macroéconomique (analyse des flux, rapports de la filière avec les autres activités économiques...). Au niveau méso économique, on pourra dépasser ces deux mesures en analysant les différentes activités de la filière, les actions entreprises mais aussi les interactions existant entre elles.

Précédemment, nous avons vu que la filière pouvant être considérée comme un système. On peut maintenant parler de méso-système qui a été défini, par Hugon (1994), comme « un ensemble, structuré par des opérations industrielles, d'acteurs (firmes, offices publics, agents individuels...), de modes de coordination (marché, contrat, règles, réglementation...) trouvant place dans des formes institutionnelles correspondant à des régimes d'accumulation ». Il faudra donc repérer les logiques au niveau du comportement des acteurs, les modes de coordination. Ensuite, l'économie institutionnelle est aussi souvent citée pour l'analyse théorique du concept de filière. Ce courant remet en cause le modèle néoclassique, ses postulats, ses hypothèses et ses résultats. Cette approche considère que les décisions des agents ne sont pas seulement liées aux choix individuels mais qu'elles sont influencées par des mécanismes collectifs (institutions, organisations ou conventions). On passe ici à un point de vue holiste (où l'on étudie la société dans son ensemble) alors que la théorie néoclassique privilégie l'individualisme méthodologique. La prise en compte de l'économie institutionnelle au niveau de l'analyse d'une filière permettra de mettre en exergue la permanence des relations entre les agents, les règles ou contrats pouvant exister entre eux, les incertitudes pesant sur les activités au niveau des prix, de l'information...

### **2.2.1.2- Application à la filière agricole**

Nous venons d'étudier, de façon générale, l'apparition de la notion de filière. Notre étude étant consacrée à la filière ananas qui est une filière agricole, il est alors important de s'intéresser à la notion de filière agricole.

C'est à partir de la deuxième moitié des années soixante-dix que le concept de filière a vraiment été utilisé dans le domaine de l'économie agricole. Les premiers travaux sur le concept de filière et sur l'analyse conjointe des agents économiques opérant sur l'ensemble des circuits économiques d'un même produit dans le domaine agricole et agro-alimentaire ont été réalisés par l'INRA (Institut National de Recherche Agronomique) puis par les études opérées par la SEDES (Société d'Etude pour le Développement Economique et Social).

Selon Fraval (2000), « une filière agricole est centrée sur un produit agricole de base et sur tout ou partie de ses transformations successives. En analyse économique, une filière peut être considérée comme un mode de découpage des systèmes productifs privilégiant certaines relations d'interdépendance. Elle permet de repérer des relations de linéarité, de complémentarité, de cheminement entre les différents stades de transformation. Pour l'instant, ces différentes définitions restent encore surtout dans le domaine technique. Au niveau agricole, on peut distinguer différentes étapes techniques pour la filière d'un produit : la production, la transformation, la commercialisation, la consommation. Terpend (1997) propose de distinguer cinq catégories pour une filière agricole : les produits de rente, les produits vivriers, les produits bruts, semi-transformés et transformés. Il nous donne ensuite une définition intéressante et plus ouverte de l'étude d'une filière agricole en écrivant qu'il s'agit « d'une analyse très précise de tout un système généré par un produit ». C'est une étude exhaustive de tous ceux qui interviennent dans la filière, de leur environnement, des actions qui sont menées et des mécanismes qui ont abouti à de telles actions ». En abordant dans le même sens que lui, Fabre (1994) définit la filière de production comme étant l'ensemble des agents économiques qui contribuent directement à la production puis à la transformation et à l'acheminement jusqu'au marché de réalisation d'un même produit agricole.

### **2.2.1.3- Clarification des concepts**

Il nous paraît important de définir certains concepts clés utilisés dans le mémoire à travers la clarification de concepts afin de permettre une bonne compréhension du texte. Ces concepts sont les suivants: Ananas -Production - Production agricole - Système de production - Système de culture - Commercialisation

- **Ananas**

Selon l'encyclopédie Encarta(2007), l'ananas (*ananas comosus*) est cultivé dans les régions chaudes pour son infrutescence comestible. Il est savoureux, très parfumé, riche en sucre et en vitamine A, B et C. On le consomme frais, en conserve ou sous forme de jus. L'ananas peu exigeant en eau, préfère des sols meubles. Sa production est de 70 à 75t/ha (tonne par hectare) pour des plantations de 50000 à 55000 pieds.

Dans le dictionnaire le petit Larousse 2003, l'ananas est une plante herbacée pluriannuelle, basse, cultivée dans les régions tropicales pour son gros fruit, à pulpe sucrée et savoureuse. Ce fruit est de la famille des broméliacées.

L'ananas, de son nom scientifique *Ananas comosus*, est une plante herbacée pérenne de la famille des broméliacées. Elle mesure 50 à 150 cm de haut et porte de longues feuilles

étroites, pointues et rigides, disposées en rosette. Son inflorescence d'environ 200 petites fleurs apparaît au cœur de la plante donnant chacune naissance à un petit fruit dont l'ensemble constitue l'ananas surmonté d'une couronne de feuilles.

Originaire de l'Amérique du Sud, l'ananas a migré vers l'Amérique centrale et la Caraïbe avec les Indiens. Christophe Colomb le découvre en Guadeloupe en 1493. Le succès du fruit est tel que sa distribution devient mondiale à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle.

L'ananas est un fruit qui se mange frais, nature, cuisiné ou en conserves. Frais suivant la variété, il sera découpé en gondoles ou en tranches. Cuisiné, il peut être ajouté dans des salades en accompagnement des viandes ou des volailles grasses, en associant les goûts sucrés et salés. Ces usages culinaires multiples font du fruit un précieux produit d'exportation

- **Production**

Selon l'encyclopédie Encarta(2007), la production est la chose créée ou fabriquée (les productions de la nature). Il vient du mot produire qui désigne l'action de créer un bien, une richesse, un service par une activité agricole, industrielle ou scientifique.

Dans le dictionnaire le petit Larousse 2003, la production est l'action de produire, de faire exister, le fait de se produire, de se former.

- **Production agricole**

L'activité agricole assure principalement l'alimentation des humains. En outre, l'agriculture produit un nombre important de produit tel que des peaux d'animaux, des engrais, des produits destinés à l'industrie (éthanol, fécule, chanvre), des plantes vertes et fleurs, du bois. Elle représente un maillon indispensable dans la chaîne agroalimentaire, en lui assurant l'approvisionnement en matière première (fécule, oignon, céréale, fruit, etc).

- **Système de production**

Depuis son origine, le concept de système tient dans la tra<sup>2</sup>&<sup>2</sup>dition agricole importante. De nombreux concepts reposent sur le concept de système d'agriculture, système de production, farming ou cropping. Des interrogations sur le système de production agricole nous interpellent donc. Chombart de Lauwe(1957), dans le cadre de la gestion de l'exploitation agricole, définit le système de production comme « une combinaison des facteurs de production et des productions en vue d'augmenter son profit ». Apportant plus de précision, Dufumier (1985) le définit comme « combinaison cohérente, dans l'espace et dans le temps, de certaines quantités de force de travail et de divers moyens de production (terre, bâtiments,

machines instruments cheptel, semence, etc.) en vue d'obtenir différentes productions agricoles, végétales ou animales ». Pour d'autres auteurs, c'est la combinaison de personnes et institutions, dans une zone délimitée, qui utilisent les terres et d'autres ressources naturelles, la main d'œuvre, le capital, la technologie, les intrants non factoriels et l'information pour assurer la production et la transformation de l'extrait agricole qui est destiné à la propre consommation et/ou à l'échange avec des biens et des services produits ailleurs Tidjani (2001).

- **Système de culture**

Selon Henin (1969), on appelle système de culture, « le mode de combinaison des facteurs qui assurent la production agricole : à l'action propre des végétaux sur le niveau de production, l'homme a ajouté un certain nombre de facteurs nouveaux, tels que fertilisation, irriguants, etc. ». La contribution d'un groupe de réflexion en 1975 cité par Kpoyin (1996), sur le concept est que le système de culture est sous ensemble de système de production, il se définit pour une surface de terrain occupée de manière homogène par les cultures avec leur ordre de succession et les techniques culturales mises en œuvre. L'apport de l'économiste Chombart de Lauwe en 1663 sur le sujet est que le système de culture s'identifie à l'utilisation du sol pour différentes productions.

De toutes ces différentes définition qui, dans une certaine mesure se complètent, nous pouvons retenir que le système de culture est le mode de combinaison des différents facteurs qui assurent la production agricole sur une surface occupée de manière homogène par les cultures avec leur ordre de successions et leurs itinéraires techniques étant une suite logique et ordonnée de techniques culturales appliquées à une espèce végétale cultivée depuis le semis jusqu'à la récolte Combe et Picard (1990).

- **La commercialisation**

La commercialisation est le processus social et de gestion par lequel les particuliers et les groupes ont accès à ce qu'ils cherchent et dont ils ont besoin en créant et en échangeant des produits de valeurs avec d'autres. (Kotler et Armstrong 1987). La commercialisation est l'action et l'effet de commercialiser (placer sur le marché un produit ou le pourvoir des conditions et des voies de distribution pour sa vente). Exemples : « La société américaine va commercialiser un nouveau produit dans les prochains jours », « La commercialisation du vinaigre de riz a été une réussite ! », « Nous avons un bon produit, mais il nous manque le savoir-faire en matière de commercialisation. »

Le concept de commercialisation admet plusieurs sens en fonction du contexte. Il est possible d'associer la commercialisation à la distribution ou à la logistique, qui est chargée de faire parvenir physiquement le produit ou le service chez le consommateur final. Le but de la commercialisation, en ce sens, est de mettre à disposition le produit à l'endroit et au moment où le consommateur souhaite l'acheter.

Il y a plusieurs façons de mener à bien la commercialisation d'un produit. Elle peut se produire dans les magasins, les galeries ou les marchés, où la marchandise est à la vue de l'acheteur. Typiquement, chaque produit comporte son prix sur une affiche ou une étiquette. La commercialisation peut également se développer à distance, soit en ligne (e-commerce), par téléphone ou par catalogue. Dans ces cas, le paiement de l'achat est généralement effectué par carte de crédit, étant donné que ce système est plus pratique et plus rapide que d'envoyer l'argent ou de verser la somme en espèces.

Par ailleurs, on entend par commercialisation illégale tout processus de vente ayant lieu en dehors de la loi (c'est le cas de ceux qui ont des postes informels, parfois non déclarés, et qui ne paient pas d'impôts ou qui ne donnent aucune garantie à l'acheteur).

## **2.2.2- Etats des lieux et travaux empiriques**

Ici, il sera question d'aborder l'état des lieux et les différents travaux effectués sur l'ananas.

### **2.2.2.1-Historiques des politiques agricoles au Bénin**

Depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, le développement de l'agriculture au Bénin connaît quatre périodes au cours desquelles des objectifs correspondants ont été définis pour assurer la sécurité alimentaire nationale. En effet, le dispositif d'intervention utilisé par l'Etat dans l'agriculture a beaucoup hérité de celui mis en place par l'administration coloniale pour servir les intérêts des colons et de la métropole.

- Entre 1960-1975 : L'agriculture qui regroupait 90% de la population totale devait déterminer le développement économique. Ainsi il fallait « élever le monde rural à un niveau économique en rapport avec son potentiel humain par une profonde transformation de toutes ses structures » (MP et MDED, 1960-1970). C'est alors les productions à haute rentabilité notamment coton et palmier à huile étaient privilégiés.
- La période 1975-1983 : Correspond à une nouvelle approche de développement rural. En 1975, le gouvernement opte à une régionalisation des cultures, ainsi dans les régions du Sud (département du Mono ; de l'Atlantique ; de l'Ouémé et du Zou-Sud), le palmier à huile a été choisi. Au centre (Zou-Nord), l'accent a été mis sur l'arachide

puis sur le coton. Dès lors, l'objectif assigné à l'agriculture se résume en quatre points :

- Satisfaire les besoins alimentaires locaux
  - Approvisionner les industries locales de transformation déjà créées ou à créer
  - Constituer des stocks de sécurité
  - Dégager des surplus pour l'exportation
- La période 1983-1990 : est marquée par une révision de la politique agricole. Ainsi l'objectif principal de la politique agricole alimentaire béninoise est la réalisation de l'autosuffisance et la sécurité alimentaire à partir d'une promotion des cultures. La modernisation du secteur a connu le jour avec la création du Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la pêche (MAEP) ; de la Faculté des Sciences Agronomiques (FSA) à Abomey-Calavi et Parakou ; le fonctionnement de l'Institut National de la Recherche Agronome du Bénin (INRAB) ; les Coopératives d'Aménagement Rural (CAR).
- Depuis 1990 à nos jours : Au début le désengagement issu des politiques d'ajustement structurel a engendré une période de fort déclin pour l'agriculture béninoise. Mais conscient de la vulnérabilité du pays face aux enjeux alimentaires, le gouvernement du Bénin a repris récemment en main sa politique agricole. Ainsi, le Bénin s'est élaboré un outil des politiques agricoles entre autre : la politique d'incitation par les prix et commercialisation des produits agricoles ; la politique de crédit ; la politique d'accroissement de la productivité et mobilisation de la technologie ; la politique d'organisation des acteurs du secteur agricole et renforcement des capacités ; la politique de protection et gestion des ressources naturelles en milieu rural et la politiques agricole transversales. Toutes ces politiques évoluent avec le temps et sont définis en fonction des contextes économiques et des conditions écologiques. En leur considérant dans leur ensemble deux objectifs principaux se dégagent :
- Elever le niveau de vie des populations
  - Renforcer la participation du secteur rural au développement socio-économique du pays par un accroissement quantitatif et qualitatif de la production en vue de conquérir des marchés et d'améliorer la compétitivité aux plans national, régional et international.

En 1991 le Bénin a défini les grandes orientations de sa politique agricole à travers la lettre de déclaration de politique de développement rural (LDPDR) signée le 31 Mai 1991.

En 2006, le pays va souffler une évolution technique de son agriculture avec une mécanisation timide et progressive sous l'aile du gouvernement du changement avec l'utilisation des tracteurs, motoculteurs par certains paysans ; l'usage intensif des intrants agricoles comme les engrais chimiques et insecticides.

En 2008, le gouvernement met en place le programme de diversification de l'agriculture pour la valorisation des vallées (PDA-VV) avec 76000 petits exploitants. Notons enfin que le secteur agricole est considéré comme le secteur privilégié pour la lutte contre la pauvreté dans le cadre des différents DSLP (Document Stratégique de Lutte contre la Pauvreté). C'est pourquoi le gouvernement multiplie enfin les projets d'appuis, notamment à la sécurité alimentaire tel le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire pour l'intensification Alimentaire (PASAA) ; le dernier en date est celui des communes : Programmes de Développement Agricole des Communes (PDAC) qui vise à promouvoir dans un contexte de décentralisation de l'agriculture dans les 77 communes du Bénin.

#### **2.2.2.2- Etats des lieux de l'ananas au Bénin**

Il sera étudié ici l'état de la production de l'ananas au Bénin, en plus s'ajouteront l'étude de la place de l'ananas dans l'économie et son importance nutritive.

##### **➤ La production (organisation, accès aux intrants, statistiques, etc.)**

La culture de l'ananas a été introduite au Bénin en 1972 par la Société Dahoméenne de Fruits (SODAF) dont la ferme a été rachetée en 1990 par la société Fruiteux-Bénin. Les zones de production actuelle de l'ananas sont les communes de l'Atlantique et quelques communes limitrophes de l'Ouémé/Plateau, du Mono/Couffo et du Zou/Collines. Parmi les principales Communes productrices d'ananas au Bénin, Abomey-Calavi est venue en tête en 2006 avec 42% de la production, suivie de Zè (31%), d'Allada (17%), de Tori-Bossito (12%) et de Toffo (9%). Les productions des autres communes sont négligeables. Les exploitations sont en généralement de petite taille 1 à 2 ha. Quelques producteurs ont de grandes exploitations (jusqu'à 150 ha).

On distingue 3 catégories d'exploitants et donc 3 systèmes de culture de l'ananas au Bénin :

-les exploitants qui produisent l'ananas dans des conditions proches de l'intensification optimale. Leur système de culture est intensif, avec l'utilisation de l'irrigation pour contourner le déficit hydrique de la zone de production. Leur produit est destiné aux marchés national, régional et international.

- les exploitants qui ont des handicaps structurels au niveau des superficies en culture pour atteindre le niveau optimal d'intensification ; leur système de culture est semi intensif et orienté vers le marché national.

- les exploitants qui ont un système extensif de production de l'ananas réalisé sur de petites superficies ; leur système de culture est généralement destiné pour l'autoconsommation.

L'essentiel de l'ananas produit au Bénin provient de petits producteurs. Mais pour garantir la sécurité de ses consommateurs, l'Union Européenne a défini des prescriptions en matière de normes de qualité pour l'ananas export. Cet ananas est donc suivi de la ferme à la table du consommateur « traçabilité » pour s'assurer qu'il n'a pas été contaminé à un niveau donné. La majorité des petits producteurs ne maîtrisent pas les itinéraires techniques garantissant une production d'ananas de qualité. En conséquence, l'ananas export est fourni par les quelques exploitants modernes.

Deux types de variétés sont produits : la « Cayenne lisse » et le « Pain de sucre ». Selon les régions de production, le cycle cultural dure 15 à 24 mois. Les itinéraires techniques de production de l'ananas sont essentiellement : la préparation du sol, le TRI des rejets, la mise en place des rejets, l'apport de fumure, le traitement phytosanitaire, l'hormonage et l'héthrelage.

Les rejets sont des semences utilisées. Les engrais sont systématiquement apportés aux plants d'ananas. L'accès à ces semences est souvent difficile aux producteurs. Contrairement à la plupart des autres cultures, l'offre de l'ananas peut être étalée tout au long de l'année. Cependant, la période de grande activité de production d'ananas va d'août en novembre. La production d'ananas est faite essentiellement par des hommes. Sur le plateau de Toffo spécifiquement, des petits producteurs se sont regroupés en Groupement d'Intérêt Economiques (GIE) ayant des structures fédératrices. Les groupements de producteurs sont souvent peu viables à cause des conflits internes.

### **2.2.2.3- La place de l'ananas dans l'économie**

La rentabilité de la culture de l'ananas (1 à 3 000 000 FCFA à l'hectare) est un gage de revenus pour les 8 000 à 10 000 producteurs individuels. A l'échelle régionale, elle procure près de 2 milliards de FCFA par an comme revenu, ce qui permet aux producteurs de disposer de liquidités pour faire face à leurs besoins. Il se dégage du tableau N°3 de la page suivante que la production locale de l'ananas a contribué en moyenne à 13 milliards de FCFA environ à la formation du PIB en 2006. Cette contribution représente une part d'environ 1,2% du PIB national et 4,3% du PIB agricole contre respectivement 2% du PIB et 7,4% du PIB agricole

pour l'anacarde et 25% pour le coton. Le taux d'intégration de l'ananas à l'économie est encore faible malgré tous ses atouts étant donné la forte dépendance potentielle de son développement des intrants externes au niveau production et ce sans contrepartie substantielle de gain élevé en devise.

Contrairement à l'anacarde qui nécessite des investissements lourds au niveau du secteur de transformation dont certains matériaux importés, le fort engouement observé dans le maillon de transformation de l'ananas n'a pas encore eu d'effet significatif sur l'économie du fait du caractère informel et les contraintes de conquête du marché international. Les redevances générées à l'Etat par les taxes sur l'exportation de l'ananas ne sont pas importantes du fait du faible volume exporté sur le marché extérieur. En effet, entre 2002 et 2006, elles s'élèvent en moyenne à 38 milliards de FCFA et pourrait être multiplié à l'échelle du volume des transactions commerciales. Le niveau des redevances reflète la politique incitative irréversible gouvernementale d'accompagnement et de facilitation de la conquête du marché international pour les produits agricoles mais cette politique ne porte pas encore tous ses effets.

**Tableau N°3** : Importance Economique

	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
<b>PIB national (U.M)</b>	<b>893,8</b>	<b>928,5</b>	<b>957,4</b>	<b>984,9</b>	<b>1028,9</b>
<b>PIB Agriculture (U.M)</b>	<b>249</b>	<b>254,6</b>	<b>273,4</b>	<b>265,2</b>	<b>301,3</b>
<b>PIB ananas (U.M)</b>	-	-	-	-	<b>13</b>
<b>% contribution au PIB</b>	-	-	-	-	<b>1,2</b>
<b>% contribution PIB agricole</b>					<b>4,3</b>

**Source** : GNIMADI (2008)

#### **2.2.2.4- Importance Nutritive de l'ananas**

Savoureux et rafraîchissant, l'ananas est tout une bonne source de vitamines : la vitamine C atteint 18 mg/100g en moyenne. Une teneur d'autant plus intéressante qu'elle reste stable dans le temps, car elle est protégée de l'oxydation par l'écorce épaisse du fruit et par l'acidité du milieu. Une portion de 150 g en fournit 27 mg, soit plus du tiers de l'apport quotidien conseillé ; la provitamine A peut varier de 10 à 290 g/100 g dans ce fruit : plus la chair de l'ananas est colorée, plus il y en a et la vitamine E s'associe très bien à la vitamine C pour jouer un rôle anti-oxydant. L'apport énergétique de l'ananas est modéré : 52 kcal/100 g, ce qui correspond à la moyenne des fruits (au même niveau que les pommes, prunes ou poires) (SCDA Toffo). Toutefois, consommé en conserve, au sirop ou en jus, il est plus calorique car ces préparations sont additionnées de sucre. L'ananas est par ailleurs bien fourni en fibres (1,4 g/100 g), bonnes pour le transit intestinal. A savoir : dans l'ananas, si les sucres sont plus abondants dans la partie externe, sous l'écorce, les fibres sont, elles, concentrées dans la partie interne. L'apport en minéraux de l'ananas est modérément abondant (environ 300 mg/100 g), mais très diversifié : potassium, sodium, manganèse, phosphore... Enfin, l'ananas renferme une enzyme qui inhibe par la chaleur, donc l'ananas en boîte ou le jus d'ananas pasteurisé n'ont plus d'activité protéolytique. De même, les acides organiques de l'ananas (qui lui confèrent une saveur acidulée), facilitent l'assimilation des aliments.

**Source :** Google : <http://vente-plat-tip.blogspot.com/2015/04/bien> visité le 19 Avril 2015.

#### **2.2.2.5- Travaux empiriques**

Il est à noter du point de vue fonctionnement de l'ananas Cayenne lisse dans la commune de Toffo, que très peu d'études récentes et connues se sont intéressées à l'étude comparative des coûts des intrants dans cette commune. La plupart se sont intéressées à la filière soit dans l'Atlantique en général ou d'autres communes limitrophes de Toffo.

Selon TOSSOU C. (2001), l'ananas occupe une place importante dans les systèmes de production agricole du département de l'Atlantique. Et ceci à cause des conditions climatiques et agro-pédologiques favorables à sa culture. Pour FONTAINE M. (1997), nous avons cinq groupes d'ananas à savoir : Cayenne, Spanish, Quen, Pernambuco (Abacaxi) et Perolera. Mais le Cayenne-lisse est le plus répandu dans le monde en plantation commerciale. Il se cultive à une grande proportion dans le département de l'Atlantique. Ainsi, il devient la spécialité de ce département et mobilise une main d'œuvre abondante.

Selon DJONLONKOU (1983-1984) le département de l'Atlantique est la zone à forte production de l'ananas au Bénin. Il faut donc une étude approfondie du marché local

(production, utilisation et demande) et du marché mondial (production et offre) et l'évolution du prix sur le marché intérieur et extérieur.

On peut signaler notamment les études réalisées par Tidjani (2001) sur la contribution à la production de l'ananas à l'amélioration des conditions de vie des producteurs au Sud du Bénin. Son travail a mis en exergue les changements provoqués par la production de l'ananas dans le système de production et la vie des communautés du Sud Bénin. Selon lui, plus l'ananas occupe un grand pourcentage en temps, plus le producteur accumule de richesses. Il souligne tout de même que la production de l'ananas exige assez de moyens financiers. Tonoukoun et Mikogohoun (2005) ont identifié les contraintes liées à la production de l'ananas Cayenne lisse au niveau des producteurs de Toffo ; et ont trouvé que le manque, d'information et de formation, la non ou mauvaise utilisation des pesticides, les difficultés d'approvisionnement en intrants spécifiques, l'absence de crédit de campagne et d'octroi de prêts, le manque de main d'œuvre agricole, l'inexistence de station de conditionnement digne du nom, les voies d'accès aux moments de l'écoulement des produits surtout en saison pluvieuse handicapent le développement de l'ananas dans les communes. L'étude de Gandaho et de Dossa (2008) arrive à la conclusion qu'il n'existe pas de statistiques fiables pour apprécier la demande de l'ananas dans nos marchés. Généralement, les prix pratiqués sur le marché selon eux varient d'une période à une autre. Ainsi, pendant la période d'abondance (Mai à Juillet et Novembre à Janvier) où l'offre est supérieure à la demande, le prix unitaire varie entre 30 à 40 FCFA tandis qu'en période de pénurie où l'offre est inférieure à la demande on note une hausse au niveau du prix allant de 50 à 95 voire 125 FCFA l'unité. Atindégla (1999) a montré que la taxation moyenne de l'agriculture au Bénin est trop lourde. Alors pour y remédier, il préconisa de lever les interventions sur les prix des produits agricoles. La Direction de l'analyse, de la Prévision et de la Synthèse (DAPS) du MDR (2000), fait une évaluation financière des différentes étapes de l'itinéraire technique de production de l'ananas par hectare. Martine François, (1995) a fait le point des technologies. L'auteur a essayé de répondre à une question fondamentale : Pourquoi transformer les fruits tropicaux ? Sa réponse à l'interrogation qu'elle s'est elle-même adressée comporte trois volets que sont : valoriser les excédents de production ; augmenter et sécuriser les revenus des producteurs ; favoriser les activités génératrices de revenus.

## **2.3- DEMARCHE METHODOLOGIQUE**

Cette partie décrit la démarche entreprise pour atteindre les objectifs fixés et permettra de vérifier les hypothèses. Ainsi celle de notre étude se repose sur deux parties fondamentales qui sont.

La première consiste à l'étude de l'évolution de la production de l'ananas à travers l'analyse de l'effet du coût de ses différents intrants.

La seconde sera consacrée à l'étude statistique de l'évolution des variables production et superficie emblavée de 1999 à 2013 afin de dégager la relation qui existe entre ces deux variables. A ce niveau, notre étude sera faite uniquement avec la statistique descriptive à cause de manque de données suffisantes pour une étude économétrique.

### **Sources des données :**

Dans le cadre de ce travail, nous avons utilisé deux types de données, les données primaires et secondaires.

Les données primaires, il s'agit des informations recueillies chez différents producteurs de l'ananas Cayenne lisse dans la commune de Toffo et des personnes ressources ayant mené des études sur l'ananas Cayenne lisse.

Pour les données secondaires, nous sommes référés aux publications des organisations internationales, institutions et administrations départementales, nationales ainsi qu'aux études réalisées par le gouvernement et les bailleurs de fonds en vue de la réalisation de projets de développement et de programme d'aide présentant un intérêt. Les principaux centres de visite pour la recherche de ces données sont : Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche, Centre Régional de la Promotion Agricole Atlantique/Littoral, Centre de documentation de l'Université d'Abomey-Calavi/ FSA, ENEAM.

### **2.3.1- Observations directes et entretiens**

L'observation participante est une technique d'étude des acteurs sociaux et de leurs interactions dans leur contexte réel, par un chercheur qui est intégré dans le milieu.

Ainsi, le séjour dans le milieu d'étude durant deux mois a permis de se familiariser avec les unités de production et de vente auprès desquelles les visites au champ, au marché

comme dans les maisons ont permis de collecter et de vérifier les données par observation participante.

Ceci a permis en particulier de vérifier les données relatives à la densité des plans sur les parcelles, la taille des exploitations, les systèmes de culture pratiqués, le système de communication dans la commercialisation, le mode de variation des prix. Dans le cadre de notre recherche, deux types d'entretiens ont été utilisés. Il s'agit de : entretiens non structurés et entretiens structurés.

- **Entretiens non structurés**

Ces entretiens ont surtout été en direction des personnes ressources du milieu et ont été particulièrement porté sur le milieu physique, la généralité sur les produits vivriers, la place de l'ananas dans l'unité de production, le nombre de places au marché, nombre de véhicules, quantité d'ananas vendus par marché. Il consiste à proposer un thème et à n'intervenir que pour relancer ou encourager son interlocuteur tout en dirigeant le débat.

- **Entretiens structurés**

Les entretiens structurés se font à l'aide de questionnaire (voir annexe 1) et correspondent à la phase quantitative de notre recherche. Les termes utilisés dans les questions doivent être le plus univoque possible. Cette univocité des termes c'est-à-dire des termes utilisés et compris avec un seul sens, n'est pas toujours possible et peut être atteinte qu'en partant de la reconstruction de l'univers mental des acteurs interrogés (Desjeux, 1987). Cette technique est utilisée lors des enquêtes formelles avec les producteurs de façon individuelle.

- **Le guide d'entretien**

Il sera utilisé au niveau des personnes ressources durant la période de l'étude. Utiliser avec souplesse, les guides permettront de recueillir le maximum d'information auprès des enquêtés. En effet, quatre (04) entretiens sont élaborés dans le compte du travail.

### **2.3.2- Population cible et constitution de l'échantillon.**

Le sujet de recherche porte sur les implications socio-économiques de la filière « ananas » pour le développement de la commune de Toffo: Réflexion sur la dynamique des auteurs. Or toute question de recherche définit un univers d'objet auquel des résultats de l'étude devront être appliqués. L'échantillon est « Un ensemble d'une population mère. La

population mère (ou population tout court) correspond à l'ensemble de tous les individus d'une population qui ont des caractéristiques précises en relation avec les objectifs de l'étude » (Mayer et Ouellet1991). Il existe plusieurs techniques d'échantillonnage. Cependant compte tenu des caractéristiques socioprofessionnelles du groupe cible et de sa répartition spatiale dans la commune mais aussi ne disposant pas d'une liste des unités qui le compose, nous allons opter pour l'échantillon à plusieurs degrés.

Nous aurons à considérer les autorisés locales, les agents du développement rural, et les personnes exerçant dans d'autres secteurs d'activité, les producteurs d'ananas et les membres de la population de Toffo. La commune de Toffo avec une population active de 74717 habitants (d'après PDC, 2002) comporte dix arrondissements avec un total de 95% dans le secteur agricole (CeCPAToffo, 2002). Dans le souci de recueillir des renseignements fiables un choix raisonné d'un échantillon de 50 producteurs, 04 autorités locales et 04 agents du développement rural a été opéré au niveau de cinq arrondissements de la commune du fait du grand nombre de producteurs qui s'y trouvent après la recherche documentaire.

La collecte des données est faite grâce à la documentation, l'enquête par questionnaire (voir annexe1), l'entretien structuré et l'observation sur le terrain.

#### • Les producteurs.

Un choix raisonné des producteurs s'est effectué. Ainsi 50 producteurs ont été sélectionnés parmi le total des producteurs et répartis dans les arrondissements comme suit :

**Tableau N°4** : Montrant le nombre de producteur enquêté

Arrondissements choisis	DAME	HOUEGBO	DJANGLANME	KOLI	KOUSSI
Nombre des producteurs	10	15	10	05	10

**Source** : Nos propres investigations

Ces choix ont été fait grâce au TSPV (Technicien Spécialisé dans la Production Végétale) de Toffo sous l'autorisation du RDR (Responsable pour le Développement Rural) pour trouver quelques informations dont nous avons besoins.

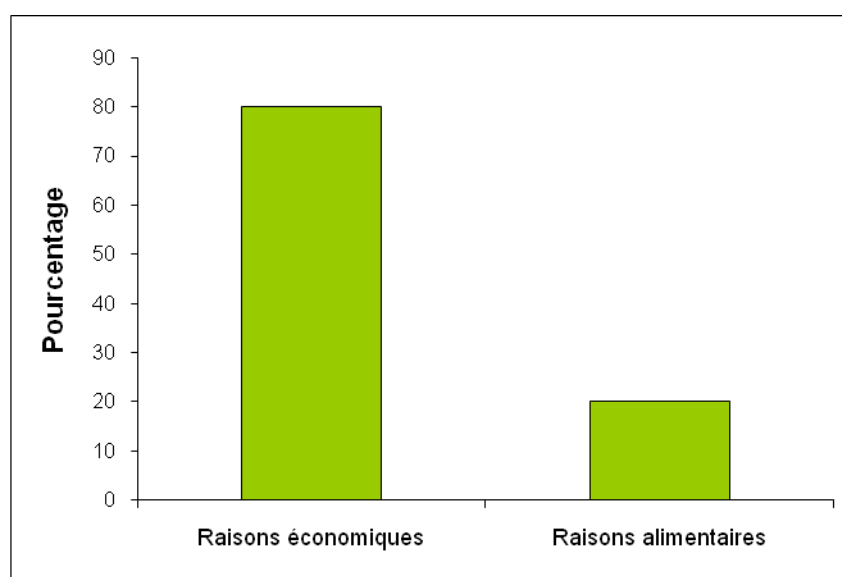
### CHAPITRE 3 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Ce chapitre nous permet de présenter et d'analyser les résultats puis formuler enfin des recommandations nécessaires pour le développement de l'ananas Cayenne lisse dans la Commune de Toffo.

#### 3.1- Choix de la variété

A l'instar de toute pratique paysanne, la culture de l'ananas répond bien à une certaine motivation au niveau des producteurs de la commune de Toffo. La présence de cette culture dans leur système de production est justifiée par des raisons qui leur sont propres. La présence de l'ananas dans les exploitations agricoles de la commune joue prioritairement trois rôles selon les résultats de nos investigations sur le terrain. Il contribue de manière significative à l'alimentation de la population, à l'augmentation de leur revenu et accessoirement à l'alimentation de la volaille.

La figure 1 montre les raisons du choix de la culture de l'ananas par les producteurs



**Figure 1:** Raisons du choix des producteurs pour la culture de l'ananas.

**Source :** Résultat d'enquête (Avril 2015)

La contribution financière de l'ananas représente la principale raison évoquée par 80 % des producteurs de l'échantillon pour le choix de cette culture (figure 1). Elle est donc la raison principale motivant le choix des producteurs de la commune pour la culture de l'ananas. Elle permet de supporter les frais de fourniture et de scolarisation des enfants. Ceci

influence le choix de la variété produite dans la commune. Ainsi selon les recherches une variété principale est produite dans la commune : il s'agit de Cayenne lisse. Cette variété (photo 1 en annexe) est recherchée à l'extérieur et la demande de l'Union Européenne en matière d'ananas est croissante. Ce qui fait que tous les producteurs s'adonnent pour développer la culture de cette variété dans la commune.

### **3.2- Les systèmes de culture de l'ananas**

Au cours des enquêtes il a été constaté que dans la commune de Toffo il existe deux grands systèmes de culture.

#### **- Le système traditionnel**

Il est pratiqué par 20% des producteurs enquêtés. Cette catégorie de producteurs ne dispose d'aucune technique de production moderne. Des techniques endogènes de production d'ananas s'observent encore dans la commune. La variété la plus cultivée dans ce système est le Pernambuco (Abacaxi). La densité de plantation de cette variété dans ce système oscille entre trente (30) et trente-cinq (35) mille pieds à l'hectare. Dans ce système, il s'observe une association de l'ananas avec le maïs, le manioc ou l'arachide (voir photo 2 en annexe).

Dans ce système de la préparation du sol jusqu'à la récolte aucune norme recommandée n'est respectée. Ce qui fait que ce système est destiné à la consommation locale avec un rendement faible. Tout ceci constitue un facteur limitant pour la filière dans la commune.

#### **- Le système moderne**

Ce système respecte les techniques culturales recommandées pour la culture de l'ananas. Il est pratiqué par 80 % des producteurs de la commune. Des exploitations appartenant aux opérateurs respectent ces normes recommandées pour une meilleure production et par voie de conséquence un rendement considérable. La densité de plantation ici est de cinquante mille (50000) et soixante mille (60000) pieds à l'hectare (tableau 5)

Type de système	Mode de culture	Type de fruit dominant	Densité de plantation	Catégories de producteurs
Système traditionnel	Se fait souvent en association avec le maïs, l'arachide...	Pernambuco (Abacaxi) destiné aux marchés locaux et nationaux	Densité faible allant de 30000 à 35000 pieds à l'hectare	Paysans, fonctionnaires, retraités
Système moderne	Il se fait en mode seul et exige des techniques modernes. Forte consommation de main d'œuvre	Cayenne lisse destiné aux marchés nationaux et internationaux	Densité forte et comprise entre 50000 et 60000	Paysans, opérateur économique, gros producteurs

**Source :** Résultat d'enquête (Avril 2015)

**Tableau N°5 :** les systèmes de culture et leurs caractéristiques à Toffo

### 3.3- Adaptation du milieu à la culture d'ananas

#### 3.3.1- Facteurs favorisant la production

Nous parlerons essentiellement des conditions agro-climatiques et édaphiques de la culture de l'ananas :

- Les conditions agro-climatiques :

Le climat a une action déterminante sur la croissance et le développement du plant ainsi que sur la qualité du fruit d'ananas. A cet effet, la quantité hydrique, les températures et l'insolation sont les éléments qui conditionnent le bon développement de la culture de l'ananas. Sur le plateau d'Allada et particulièrement dans la commune de Toffo, les exigences de l'ananas en eau, en température et en ensoleillement sont largement remplies.

- Les conditions édaphiques :

Les différents types de sols de la commune sont favorables à la culture de l'ananas. Ces sols possèdent de bonnes caractéristiques physiques qui permettent un bon développement du système racinaire de l'ananas. Ils sont en général très meubles en surface et bien arrosés. Ce sont des sols de terre de barre (sur continental terminal), dégradés pour la plupart, mais profonds et faciles à travailler. Ces sols appartiennent à une formation du

continental terminal ce qui leur confère une faiblesse naturelle en cation alcalin surtout le potassium. Ainsi du point de vue agronomique les sols de la commune offre une carence potassique quasi généralisée et plus ou moins sévère selon le degré de dégradation des sols. Toutefois la topographie dans l'ensemble du plateau ne favorise pas une forte érosion et est favorable à la culture de l'ananas (SCDA Toffo, 2012).

### **3.3.2- Genre des producteurs**

La culture de l'ananas dans la commune est essentiellement une activité des hommes qui représentent 98 % du total des producteurs de la commune. Les femmes ne représentent que 2 % des producteurs (résultats d'enquête 2015). Cette situation s'explique par le fait que les femmes n'ont pas la force physique pouvant faire face aux activités liées à la production de l'ananas. Aussi, n'ont-elles pas les moyens financiers pour recruter les ouvriers qualifiés à cet effet. La culture de l'ananas exige la maîtrise foncière, ce qui est plus difficile pour les femmes qui n'héritent pas les terres dans nos traditions.

### **3.3.3- Typologie des producteurs**

Les producteurs de la commune de Toffo sont classés en trois catégories à savoir les petits producteurs, les moyens et les gros producteurs. Cette classification est faite selon la superficie exploitée et la quantité produite. (Résultats d'enquête 2015)

#### **- Les petits producteurs :**

Ce sont ceux qui ont une superficie inférieure ou égale à 0,5 ha de plantation d'ananas. Ils représentent la majorité des producteurs avec 55 % et ils totalisent 23.27 % des superficies.

#### **- Les producteurs moyens :**

Ils représentent 30 % ; leurs superficies en ananas varient de 1 à 2ha et couvrent 33.68% du total. Ils associent la culture vivrière en l'occurrence le maïs à la culture de l'ananas et ceci pour l'autoconsommation.

#### **- Les gros producteurs :**

Ils détiennent 2 à 4 ha d'ananas et représentent 15 % des producteurs avec 43.03 % des superficies. Ils possèdent ou louent beaucoup de terre et vivent de la culture de l'ananas. Ils

détiennent des marchés d'écoulement sur le marché national et même international. Il faut signaler qu'entre les différents types de producteurs il existe très peu de différences dans les techniques de production.

### 3.4- Analyse de l'effet des coûts et bénéfice réalisé par chaque acteur de l'ananas

A ce niveau de l'analyse, des simulations ont été faites avec les différents prix pratiqués au cours de la période 2014-2015. Les éléments des coûts seront évalués pour les activités suivantes : la production, les intrants et la main d'œuvre. En effet compte tenu des différents calibres de fruit de différents prix qu'il a, à son actif, le producteur ne peut livrer son produit à un seul acteur à chaque récolte. Donc nous allons considérer pour notre étude le prix moyens d'achat et vente de la période.

Notre présente étude vise à identifier l'acteur qui réalise le bénéfice le plus important. Dans la chaîne des activités, la production étant l'élément fondamentale de la chaîne nous espérons d'elle un résultat qu'elle réalise un bénéfice important ou de moins de bénéfice raisonnable.

Dans le cas contraire la chaîne sera rompue et la production de l'ananas ne pourra plus développer. Les éléments du coût et chiffres d'affaires utilisés ici sont les résultats issus des enquêtes réalisées en 2013 par l'atelier de Validation de la Stratégie et d'Elaboration du Plan d'Actions de la Filière Ananas au Bénin (Cotonou, 2008). Les différentes unités de mesure utilisées sont consignées dans les tableaux 6 et 7. Les différentes analyses s'inspirent des connaissances empiriques et des enquêtes effectuées dans le cadre de cette étude dans la commune de Toffo.

#### 3.4.1- Analyse de la structure des coûts de production et bénéfice réalisé

**Tableau N°6:** Répartition des coûts de production d'ananas par hectare

	Poste de dépense	Ananas conventionnel	Pourcentage(%)
Intrants	Rejet	1 000 000	34,29%
	Urée	142 000	4,87%
	Sulfate de potassium	324 000	11,11%

Intrants	NPK	11 500	0,39%
	Carbure	20 000	0,68%
	Eau	12 000	0,41%
	Ethrel	65 000	2,23%
	Produit phytosanitaire	0	0
	Matière organique (fiente de volailles)	-	-
	<b>A-TOTAL</b>	<b>1 574 500</b>	<b>54%</b>
	<b>INTRANTS</b>		
Main d'œuvre	Défrichage	25 000	1,03%
	Endainage et ramassage	10 000	0,41%
	Essoucharge-labour	225 000	9,30%
	Traitement des rejets	130 000	5,37%
	Parcellisation et piquetage	10 000	0,41%
	Mise en terre des rejets	52 000	2,15%
	Sarclage (10 fois)	250 000	10,34%
	Epannage	40 000	1,65%
	Traitement phytosanitaire(2)	-	-
	TIF(2)	75 000	3,10%
	Comptage des fleurs/fruits	10 000	0,41%
	Ethrelage	90 000	3,72%
	Récolte	50 000	2,06%

	<b>B-TOTAL</b> Main d'œuvre	967 000	40%
Amortissement par cycle	<b>C-TOTAL</b> Amortissement	147 000	66%
<b>TOTAL</b>	<b>A+B+C</b>	2 688 500	

Rendement t/ha	60
Prix de Revient par Kg	55,40

**Source :** Rapport final de l'Atelier de Validation de la Stratégie et d'Elaboration de Plan d'Actions de la Filière Ananas au Bénin.

La détermination du bénéfice du producteur se résume dans le tableau ci-dessous

**Tableau N°7 :** Bénéfice moyen du producteur

Chiffres d'affaires moyens	95
Coût de revient (FCFA/Kg)	55,40
Bénéfice moyen (FCFA/Kg)	39,6

**Source :** Rapport final de l'Atelier de Validation de la Stratégie et d'Elaboration de Plan d'Action de la Filière Ananas au Bénin

Il se dégage du tableau N°7 que le chiffre d'affaire moyen du producteur s'élève à 95FCFA/Kg et son coût de revient est 55,40FCFA/Kg. Le chiffre d'affaire moyen est obtenu en déterminant la valeur des différents prix de vente pratiqués au cours de la période considérée. La différence entre son chiffre d'affaire moyen et son coût de revient donne son bénéfice moyen qui s'élève à 39,6FCFA/Kg.

Les différents coûts de production pour ce système de production de l'ananas Cayenne lisse dans la commune de Toffo montre que les charges totales sont d'une manière générale élevées. L'analyse de la structure des coûts montre que les frais d'acquisition des intrants ont un poids important au niveau des plantations du système de production (54 %). Il

est suivi par le poids de la main d'œuvre qui occupe 40% en mode conventionnel, ce qui vérifie l'hypothèse H1 formulée. Malgré l'évaluation du rendement de la production de l'ananas Cayenne lisse qui est élevée à 60t/ha où le coût de production est de 53,84FCFA/Kg d'une part, et de la durée de la production qui est environ 11 mois voire 12 mois d'autre part, le bénéfice réalisé sur le kilogramme qui est 39,6FCFA ne profite pas les producteurs aussi important que si les coûts des intrants élevés connaissent de diminution.

Par ailleurs, à l'inverse des régions du Nord du pays qui dispose encore d'énormes potentialités de production agricole, les sols de la partie Sud ont déjà dépassé, sans apport judicieux d'engrais, le seuil d'une bonne productivité agricole. De ce fait, l'utilisation des intrants s'avère nécessaire pour le développement agricole de ces régions. Ainsi, une augmentation de la production de l'ananas Cayenne lisse nécessite une baisse des charges auxquelles sont confrontés les producteurs au cours des campagnes agricoles notamment celui des intrants agricoles. Le prix par lequel les agriculteurs achètent les intrants essentiellement l'engrais exerce un impact majeur sur la qualité et la quantité de ce qu'ils peuvent produits. La baisse des coûts des intrants agricoles entraîne un accroissement de la production de l'ananas Cayenne lisse.

### **3.5- Etudes statistiques de l'évolution de la production et de la superficie emblavée de 1999 à 2013**

Nous étudierons ici l'évolution des variables Production notée **Y** et Superficie Emblavée notée **SE** afin de voir la relation qui lie ces deux variables.

L'objectif visé est de vérifier si les superficies emblavées ont un impact positif sur la production afin de proposer des solutions pour la valorisation de l'immense superficie disponible et non exploitée.

#### **- Présentation et analyse des résultats**

L'application de la statistique descriptive aux différentes valeurs observées sur la production et la superficie emblavée permet de comprendre que la production de l'ananas Cayenne dans la commune de Toffo est comprise entre 3888 et 19450 tonnes sur la période de 1999 à 2013. Cette production tourne moyennement autour de 8445,13 tonnes. En ce qui concerne la superficie emblavée pour la culture de l'ananas dans la commune de Toffo, elle est comprise entre 45 et 200 m<sup>2</sup> et sa valeur moyenne est de 95,53 m.

La détermination de la matrice de corrélation entre Y et SE nous renseignera plus sur le lien qui existe entre elles.

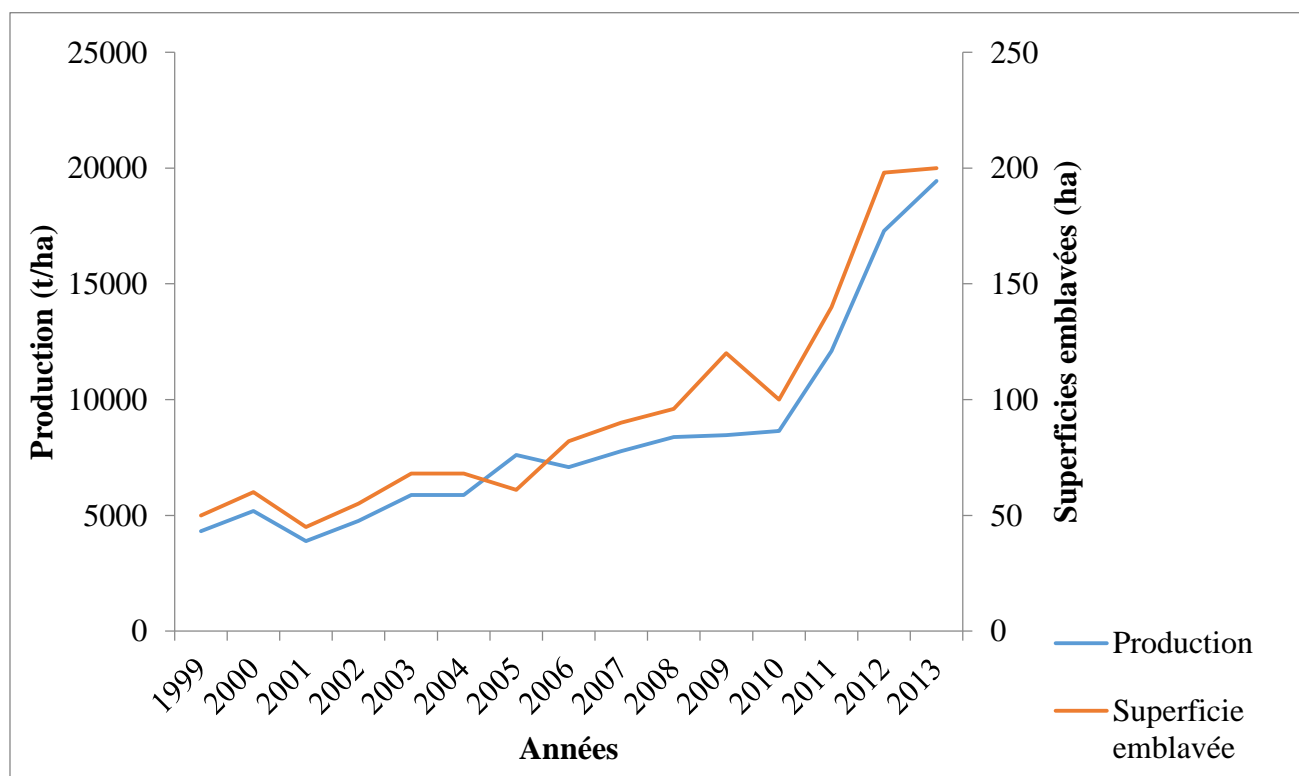
**Tableau N°8** : Matrice de corrélation

	Y	SE
Y	1.000000	0,9124742
SE	0,9124742	1.000000

L'analyse du tableau de corrélation permet de dégager un coefficient de corrélation égal à 0.912 entre Y et SE ; ce qui implique qu'il existe une forte corrélation positive entre la production d'ananas et la superficie emblavée. Ainsi donc plus l'espace disponible favorable à la culture d'ananas sera exploité, plus la production d'ananas aussi augmentera les années à venir.

Soit le graphique suivant montrant l'évolution de la production et de la superficie emblavée.

**Graphique N°1** : Evolution des deux variables



L'analyse simultanée du graphe montre que les deux variables évoluent dans le même sens, ce qui est justifié par le tableau de corrélation. Ainsi sur la période 1999 jusqu'en 2005, les deux variables ont évolué de la même manière. Sur la période de 2005 à 2006 nous observons une augmentation considérable de la production tandis que la superficie emblavée a chuté c'est-à-dire la production a pris le dessus sur la superficie emblavée. Par contre de 2006 à 2008, l'évolution des deux variables revient à l'initiale et c'est en 2008 que la superficie emblavée a connu une croissance exponentielle jusqu'en 2009 avant de revenir à la normale en 2010 au moment où la production a semblé rester stable. Puis de 2010 jusqu'à la fin, les deux variables ont continué leur évolution dans le même sens en augmentant.

Hormis le cas de 2005, nous pouvons conclure que la production est fonction positive de la superficie emblavée c'est-à-dire que la superficie emblavée est positivement un facteur déterminant du volume de production. L'hypothèse H2 se trouve alors validée. Toutefois il faut remarquer qu'elle n'est pas la seule, à côté d'elle nous avons également d'autres facteurs de production tels que les intrants nécessaires, le facteur travail etc. dont les importances ne sont pas non plus négligeables.

### **3.6- Suggestions**

Pour le développement de la production de l'ananas dans le département de l'Atlantique et au Bénin en général nous formulons les suggestions suivantes :

#### **3.6.1- Au niveau de la production**

Pour favoriser la production de l'ananas, il est nécessaire de mener d'importantes actions à savoir : renforcer l'appui conseil aux producteurs afin qu'ils produisent des fruits de qualité conforme aux normes de l'UE ; définir une politique d'accès facile aux terres, faciliter l'accès aux semences et aux autres intrants de qualité ; veiller à l'approvisionnement en engrais spécifiques des producteurs avec une politique rationnelle du prix des intrants ; renforcer le management des organisations des producteurs d'ananas ; appuyer l'installation des infrastructures de conservation des produits.

#### **3.6.2- Au niveau de la filière en général**

A tous les niveaux de la filière, il faut en général faciliter l'accès au crédit ; renforcer les capacités des acteurs sur la notion de qualité ; renforcer la recherche-action dans le secteur pour mettre à la disposition des producteurs des paquets technologiques sur lesquels les

appuis conseil devront se fonder ; favoriser une visite au Ghana pour voir comment ce pays a pu bâtir une industrie d'ananas export grâce aux petits producteurs ; définir et mettre en œuvre une politique de promotion et d'accompagnement de la filière ; définir et clarifier le rôle de chaque acteur assorti d'un accord cadre, d'actes administratifs ou réglementaires afin d'éviter de tomber dans les erreurs observées en ce qui concernent les dysfonctionnements au sein de la filière coton.

### **3.6.3- Au niveau des autorités publiques**

- Intensifier plus sur la vulgarisation des nouvelles techniques culturales pour permettre aux producteurs de mieux exploiter les terres culturales et d'améliorer leurs rendements,
- Créer une banque agricole qui n'aura des débiteurs que des agriculteurs,
- Renforcer la capacité des CeCPA pour le suivi des agriculteurs,
- Mettre en place une politique agricole visant à décourager l'exode rural des jeunes pour assurer une forte main d'œuvre agricole,
- Inciter les paysans à consommer des intrants de qualité à travers une politique de défiscalisation des intrants agricoles pour une production quantitative de leurs exploitations,
- Cibler les produits de première consommation et baisser des taxes à l'importation pour 3 mois
- Institution du contrôle des prix et recrutement de plus de 200 agents contractuels pour le contrôle,
- Re conduite des mesures de fixation des prix des produits agricoles sur le marchés,
- Multiplier les boutiques témoins de l'ONASA,
- Veiller à ce que l'incertitude sur les prix des produits agricoles soit réduite,

## CONCLUSION

Le département de l'Atlantique en particulier la commune de Toffo offre d'énormes possibilités pour la culture de l'ananas à savoir : conditions climatiques et édaphiques favorables à la culture d'ananas de bonne qualité ; conditions humaines acceptables ; proximité du port maritime et de l'aéroport de Cotonou permettant ainsi une évacuation rapide du produit vers l'Europe. Cette étude d'analyse diagnostique de la production d'ananas dans la commune de Toffo nous a permis de comprendre davantage et de mieux cerner la réalité des exploitations d'ananas sur le plan socio-économique, fonctionnel et organisationnel. Malgré ses atouts, la production d'ananas dans la commune demeure encore faible avec un nombre infime des producteurs exportant vers l'Europe. Ceci s'explique par le coût de production par hectare qui dépasse généralement la capacité de financement de la plupart des planteurs, la nature périssable du produit, le manque de structure d'encadrement technique pour une production répondant aux normes de l'exportation, la restriction du marché local etc. La culture de l'ananas se positionne comme celle de rente dans la commune de Toffo et contribue à la création des emplois et de ce fait à la lutte contre la pauvreté et la précarité de revenus.

L'objectif visé par notre étude, est d'analyser la mise en œuvre des produits agricoles notamment celui de l'ananas dans la commune de Toffo. Cette étude s'est faite suivant une statistique descriptive d'établir une relation entre la production et prix de l'ananas d'une part et celui des intrants d'autre part. Les résultats obtenus après analyse nous confirme l'utilité de la baisse du prix des intrants dans la production de l'ananas dans la commune et la corrélation de la production et la superficie emblavée dans la commune. Il convient de comprendre que les analyses des prix, en dépit de leur rôle dans la fourniture d'élément important afin d'appréhender le fonctionnement des marchés agricoles ne doivent pas être utilisé seul afin d'approfondir ce recherche.

## REFFERNCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Christophe Colombe (1493), origine de l'ananas.
- Ktler et Armstrong 1987 : Notion de la commercialisation.
- L'INSAE et l'ADEX (2007), l'exportation de l'ananas.
- MAEP, (2004), Annuaire statistique, pp512-513.
- MAEP (2006), la surface disponible à l'agriculture au Bénin.
- MAEP, (2007), Annuaire statistique, pp34-695.
- MAEP (2008), premier rapport sur la coopération au développement dans le secteur agricole au Bénin.
- MAEP (2008), Analyse de rentabilité économique de l'ananas.
- MAEP, (2009), Annuaire statistique, pp41-42.
- MAEP (2011), plan de relance du secteur agricole.
- MAEP (2011), plan stratégique de relance du secteur agricole.
- MAEP, (2011) premier rapport sur la coopération au développement du secteur agricole au Bénin.
- Moncho K. (2010), « Analyse des contraintes au développement de la culture de l'ananas dans la commune de Tori-Bossito (Sud Bénin) », Mémoire de Maîtrise en sciences Economiques et de Gestion, 55p.
- Moumouni I. K. et Adegbidi (2008), « Etude Documentaire sur la Production et la Commercialisation de l'Ananas », Rapport provisoire, 72p.
- Pedro E. C. (2008), « Stratégies d'Amélioration de la production d'ananas dans la commune de Toffo : cas de l'UGPAT », Licence en Faculté des Sciences Agronomiques.
- Rapport atelier Bohicon 2008, pour la formation du PIB.
- Sohinto D. 2008, les différents lieux de culture d'ananas et pourcentage de l'exportation.
- Tidjani S. A. A. (2004), « Contribution de la production d'ananas à l'amélioration des conditions de vie des producteurs : cas des communes d'Abomey-Calavi, de Toffo dans le département de l'Atlantique, Sud-Bénin (Thèse d'ingénieur/FSA-UAC2004) » 135p.

# ANNEXES

## ANNEXE 1

### QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX PRODUCTEURS

Identification : .....

Date : .....

Nom et Prénom : .....

Sexe : .....

Age : .....

Niveau d'instruction ..... Formation agricole.....

1-Depuis quand faites-vous la culture de l'ananas ?

2-Pourquoi avez-vous choisi cette culture ?

3-Quelles sont les variétés cultivées ?

4-Quelle est la superficie de votre champ d'ananas ?

5-Etes-vous propriétaire terrain ?

6-Quels sont les différents types d'opération culturale jusqu'à la récolte ?

Opérations	Coûts à l'hectare

7-Queis sont les types d'engrais utilisés pour l'hectare ?

Engrais	Quantité à l'hectare	Kantin	Coûts

8-Appartenez-vous à un groupement de producteur ? Oui  non

9-Si oui quelle est sa dénomination ?

10-Avez-vous d'autres activités en dehors de l'agriculture ?

11-Engagez-vous des mains d'œuvres salariales.

12-Pourquoi ?

13-Bénéficiez-vous des appuis techniques des agents d'encadrement ?

14-Au sein de votre groupement des producteurs, existent elles des actions de solidarité d'entraide ? Oui  non

15-Comment procédez-vous pour accroître le rendement de votre exploitation ?

16-Existe-il des marchés pour découler vos produits ? Oui  non

17-Si oui, lesquels ?

18-Quels sont les problèmes que vous rencontrez dans vos activités ?

19-Que pensez-vous faire ou souhaitez qu'on vous fasse pour remédier aux problèmes ?

20-Comptez-vous uniquement sur la production de l'ananas pour survenir à vos besoins quotidiens ?

## Présentation de la fiche signalétique du SCDA de Toffo

Nous allons présenter le SCDA de Toffo à travers une fiche signalétique.

**Tableau** : Présentation de la fiche signalétique

Dénomination sociale	Secteur Communal pour le Développement Agricole de Toffo
Sigle usuel	SCDA Toffo
Siège Départemental	Commune de Toffo
Boîte postal	BP 08 OUAGBO
Téléphone	+229 21 08 64 63
E-mail	-
Nationalité	Béninoise
Objet social	Faire la promotion de l'agriculture
Forme juridique	Entreprise publique
Numéro INSAE	Néant
Numéro IFU	Néant
Régime fiscal	Néant
Numéro CNSS	7431
Effectif du personnel au 10 avril 2015	37

**Source** : SCDA de Toffo

## PRESENTATION DES AUTRES ACTEURS DU SECTEUR AGRICOLE

### 1-Les projets/programmes

Plusieurs projets à caractère national interviennent dans le département de l'Atlantique-Littoral en général et dans la commune de Toffo en particulier. Il s'agit de :

- Projet de sécurité Alimentaire par l'Intensification Agricole (PSAIA) au Bénin,
- Programme d'Appui au développement Rurale (PADER),
- Programme d'Appui à la Croissance Economique Rurale (PACER),
- Programme d'Appui au Développement de l'Aviculture Moderne (PADAM),

- Programme de Promotion de la Mécanisation Agricole (PPMA) au Bénin,
- Programme Spécial d'Insertion des Jeunes dans l'Agriculture (PSIJA),
- Projet d'Appui à la Filière Riz (PAFIRIZ),
- Projet de Vulgarisation de l'Aquaculture Continentale (PROVAC),
- Projet du Recensement National de l'Agriculture (RNA),
- Programme de Gestion Intégré des Plantes Aquatiques Proliférantes en Afrique de l'Ouest (PIPAP),

## **2- Les Organisations Non Gouvernement (ONG)**

Au total, une soixantaine d'ONG intervient dans le secteur rural des départements de l'Atlantique et du Littoral.

Les activités des projets/programmes et des ONG touchent les domaines que sont :

- Identification, élaboration et recherche de financement de microprojet ;
- Financement et octroi de crédit ;
- Construction d'infrastructures socio-économiques ou communautaires ;
- Alphabétisation ;
- Encadrement par l'appui technique et la formation des groupements et paysans individuels en production agricole, animale et halieutique et en transformation des produits agricoles ;
- Foresteries ;
- Plan foncier rural ;
- Agriculture biologique ;
- Conseil agricole ;
- Contrôle et réglementation ;
- Développement local ;
- Gestion des ressources naturelles ;

**Tableau :** Domaines et zones d'intervention des principales ONG de la Commune

N° d'ordre	Dénomination	Domaine d'intervention	Zone d'intervention
01	GERME	- Conseil en gestion	Toute la commune
02	CERPADEC	- Appui à l'éducation formelle et non formelle	Toute la commune
03	CBDIBA	- Epargne crédit, Alphabétisation et appui aux AGR	Agon, Colli, Houngo – Govè
04	IRED	- Education, santé, micro finance, Développement, alphabétisation	Sèhouè et Fandji
05	AERAMR	- Infrastructure, Aménagement des bas – fonds, formation, appui aux AGR, micro – finance et hydraulique villageois	Toute la commune
06	GRADDER	- Intermédiation sociale, suivi et accompagnement technique des producteurs	Sey, Djanglanmè et Agué
07	CADRE	- Droits de l'enfant et maraichage	Sey, Djanglanmè et Toffo centre

### 3– Les Organisations Professionnelles Agricoles

Les producteurs organisés en Groupement pré coopératif constituent pour le moment les unités de suivi, d'encadrement et de vulgarisation du CeCPA de TOFFO. Le centre s'appuie

également sur d'autres types de groupements de producteurs qui sont des structures faîtières comme :

- l'Union Communale des Producteurs (UCP ex – USPP) ;
- l'Union des Groupements des Producteurs d'Ananas de TOFFO (UGPAT) ;
- l'Union Communal des Producteurs de Manioc de TOFFO (UCPMT) ;
- l'Union Communale des Eleveurs d'Aulacodes de TOFFO (UCEAT) ;
- l'Union Communale des Producteurs de Palmier à Huile (UCPPH) ;
- l'Union Communale des Groupements Féminin (UCGF) ;
- l'Union Communale des Producteurs de maïs ;
- les différents Regroupements ou section des Eleveurs de Lapin ;
- la Section Communale de l'Association Nationale des Eleveurs de Porcs du Bénin (ANEP);
- le Regroupement des Bouchers et Charcutiers de la Commune;
- le Regroupement des Opérateurs Economiques des amandes palmistes de la Commune.

#### **4- Actions en cours d'exécution**

Ces actions portent sur :

- L'appui à la mise en place des OPA par filière et au fonctionnement de celles existantes
- Le suivi des producteurs organisés ou non en GC.
- L'accompagnement des producteurs d'ananas biologiques et/ou durable avec le soutien de l'UGPAT et de l'ONG Helvetas
- Le Suivi – Appui – Conseil aux gros producteurs de la commune.
- La supervision des activités des programmes du PADFA.
- La mise en œuvre des activités du Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PUASA)
- L'accompagnement des activités de l'ONG GRADDER qui met en œuvre le PADER dans la commune

- L'accompagnement de la mise en œuvre du PDC dans la commune
- L'accompagnement de la mise en œuvre du PADAE par le CERPADEC et Aide et Action.

### **5- Les autres institutions de développement rural**

On dénombre d'autres institutions de développement rural comme :

- L'Institut International pour l'Agriculture Tropicale (IITA) ;
- La station de recherche Agronomique sur les cultures vivrières à Niaouli (ALLADA) ;
- AFRICA RICE
- La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel (CRCAM) à TOFFO et les 18 Caisses Locales de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM) ;
- CAVECA Toffo ;
- PADME Toffo ;
- Union des Groupements des Producteurs d'Ananas de Toffo (UGPAT) ;
- L'Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ;
- Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) etc.

### **6- Les institutions de formations professionnelles agricoles**

Au nombre des institutions existant dans la région Atl/Lit, on peut citer :

- Le Lycée Agricole Médji de Sékou (ALLADA) ;
- La Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université d'Abomey-Calavi ;
- L'Institut Supérieur Panafricain d'Education Coopérative (ISPEC) ;
- L'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO) à Cotonou
- L'Université Privée « GAZA Formation ».

## **ANNEXE 2**

Décret n°2013-137 du 20 Mars 2013 portant transformation des CeRPA en CARDER.

Décret n°2013-301 du Mai 2004 portant approbation des statuts des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole (CeRPA)

Le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

La loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant la constitution de la république du Bénin,

Vu la loi n°94-09 du 28 juillet 1994 portant la création, organisation et le fonctionnement des offices à caractère social, culturel et scientifique ;

Vu la proclamation du 03 avril 2001 par la cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

Vu le décret n°2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du gouvernement ;

Vu le décret n°2003-479 du 1<sup>er</sup> décembre 2003 fixant la structure du ministère ;

Vu le décret n°2001-364 du 18 septembre 2001 portant attribution, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche ;

Vu le décret n°91-310 du 31 décembre 1991 portant approbation des statuts des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) ;

Sur le support du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche ;

Le conseil des Ministres entendus en sa séance du 25 février 2001 ;

Article 1 : sont approuvés, les statuts des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole (CeRPA) tels qu'annexé le présent décret ;

Article 2 : sont et demeurent abrogées toutes les dispositions meilleures contraires notamment celles du décret n°91-310 du 31 décembre 1991 portant approbation des statuts des CARDER ;

Article 3 : Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la pêche, le Ministre d'Etat chargé du Plan de la Prospective et du Développement et le Ministre des Finances et de l'Economie

sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel

Fait à Cotonou, le 20 Mai 2004

Par le Président de la république

Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Mathieu KEREKOU

Le Ministre d'Etat chargé du Plan de la  
Prospective et du Développement

Bruno AMOUSSOU

Le Ministre des Finances et  
de l'Economie

Grégoire LAOUROU

Le Ministre de l'Agriculture de  
L'Elevage et de la Pêche

Lazard SEHOUE TO

**ANNEXE 3 :**

Tableau récapitulatif de la production de l'ananas Cayenne lisse et des superficies emblavées de 2000-2013

Année	Y (tonnes)	SE (ha)
1999	4230	50
2000	5184	60
2001	3888	45
2002	4752	55
2003	5875.5	68
2004	5875.5	68
2005	7604	61
2006	7085	82
2007	7776	90
2008	8381	96
2009	8468	120
2010	8640	100
2011	12097	140
2012	17281	198
2013	19450	200

**Source :** réalisé à partir des données

**Tableau : Statistiques Descriptives**

	Production Y	Superficie Emblavée SE
Moyenne	8445.13	95.53
Médiane	7604	82
Maximum	19450	200
Minimum	3888	45
Std. Dev.	4557.78	49.61
Skewness	1.53	1.28
Kurtosis	3.42	2.53
Jarque-Bera	1.00055	15.15265
Probabilité	0.553221	0.000005
Sum	126677	1433
SumSq	1360632177	171363
Observations	15	15

**Tableau : Matrice de Variance Covariance**

	Y	SE
Y	20773430	206344
SE	206344	2461.69

La matrice variance-covariance laisse présager que la variance de Y notée  $VAR(Y)=20773430$ , la variance de SE notée  $VAR(SE)=2461.69$  et la covariance entre Y et SE notée  $COV(Y, SE)=206344$



**Photo 1** : Identifiant l'ananas Cayenne lisse

**Source** : Nos propres investigations



**Photo 2** : Une plantation d'ananas associée au manioc

**Source** : Résultat d'enquête (Avril 2015)

## **TABLES DES MATIERES**

AVERTISSEMENT.....	i
DEDICACE 1.....	ii
DEDICACE 2.....	iii
REMERCIEMENTS.....	iv
RESUME.....	v
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	vi
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES.....	viii
INTRODUCTION.....	1
Chapitre 1 : CADRE INSTITUTIONNEL ET DEROULEMENT DU STAGE.....	3
1- PRESENTATION GENERALE DU SCDA DE TOFFO.....	3
1.1- Historique.....	3
1.2- Statut juridique.....	3
1.3- Mission.....	4
1.4- Organisation et fonctionnement.....	5
2- LES RESSOURCES.....	7
2.1-Ressources humaines.....	7
2.2-Ressources matérielles.....	7
2.3-Ressources financières.....	8
3- DEROULEMENT DU STAGE.....	8
3.1- Travaux effectués.....	8
3.2- Difficultés rencontrées.....	9
3.3- Forces, faiblesses opportunités et menaces du SCDA de Toffo.....	9

Chapitre 2 : CADRE THEORIQUE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	11
2.1- CADRE THEORIQUE.....	11
2.1.1- Problématique.....	11
2.1.2- Justification de l'étude.....	12
2.1.3- Objectifs.....	13
2.1.4- Hypothèses.....	13
2.2- REVUE DE LA LITTERATURE.....	14
2.2.1- Notion de la filière.....	14
2.2.1.1- Généralités sur l'apparition et l'utilisation de la notion de filière.....	14
2.2.1.2- Application à la filière agricole.....	16
2.2.1.3- Clarification des concepts.....	17
2.2.2- Etats des lieux et Travaux Empiriques.....	20
2.2.2.1- Historiques des politiques agricoles au Bénin.....	20
2.2.2.2- Etats des lieux de l'ananas au Bénin.....	22
2.2.2.3- La place de l'ananas dans l'économie.....	23
2.2.2.4- Importance Nutritive de l'ananas.....	25
2.2.2.5- Travaux empiriques.....	25
2.3- DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	27
2.3.1- Observations directes et entretiens.....	27
2.3.2- Population cible et constitution de l'échantillonnage.....	28
Chapitre 3 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	30
3.1- Choix de la variété.....	30
3.2- Les systèmes de culture de l'ananas.....	31

3.3- Adaptation du milieu à la culture d'ananas.....	32
3.3.1- Facteurs favorisant la production.....	32
3.3.2- Genre des producteurs.....	33
3.3.3- Typologie des producteurs.....	33
3.4- Analyse de l'effet des coûts et bénéfice réalisé par chaque acteur de l'ananas.....	34
3.4.1- Analyse de la structure des coûts de production et bénéfice réalisé.....	34
3.5- Etudes statistiques de l'évolution de la production et de la superficie emblavée de 1999 à 2013.....	37
3.6- Suggestions.....	39
3.6.1- Au niveau de la production.....	39
3.6.2- Au niveau de la filière en général.....	39
3.6.3- Au niveau des autorités publiques.....	40
CONCLUSION.....	41
REFFERNCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	42
ANNEXE.....	A